

N° 4

MAI
JUN
JUILLET
AOÛT
1983

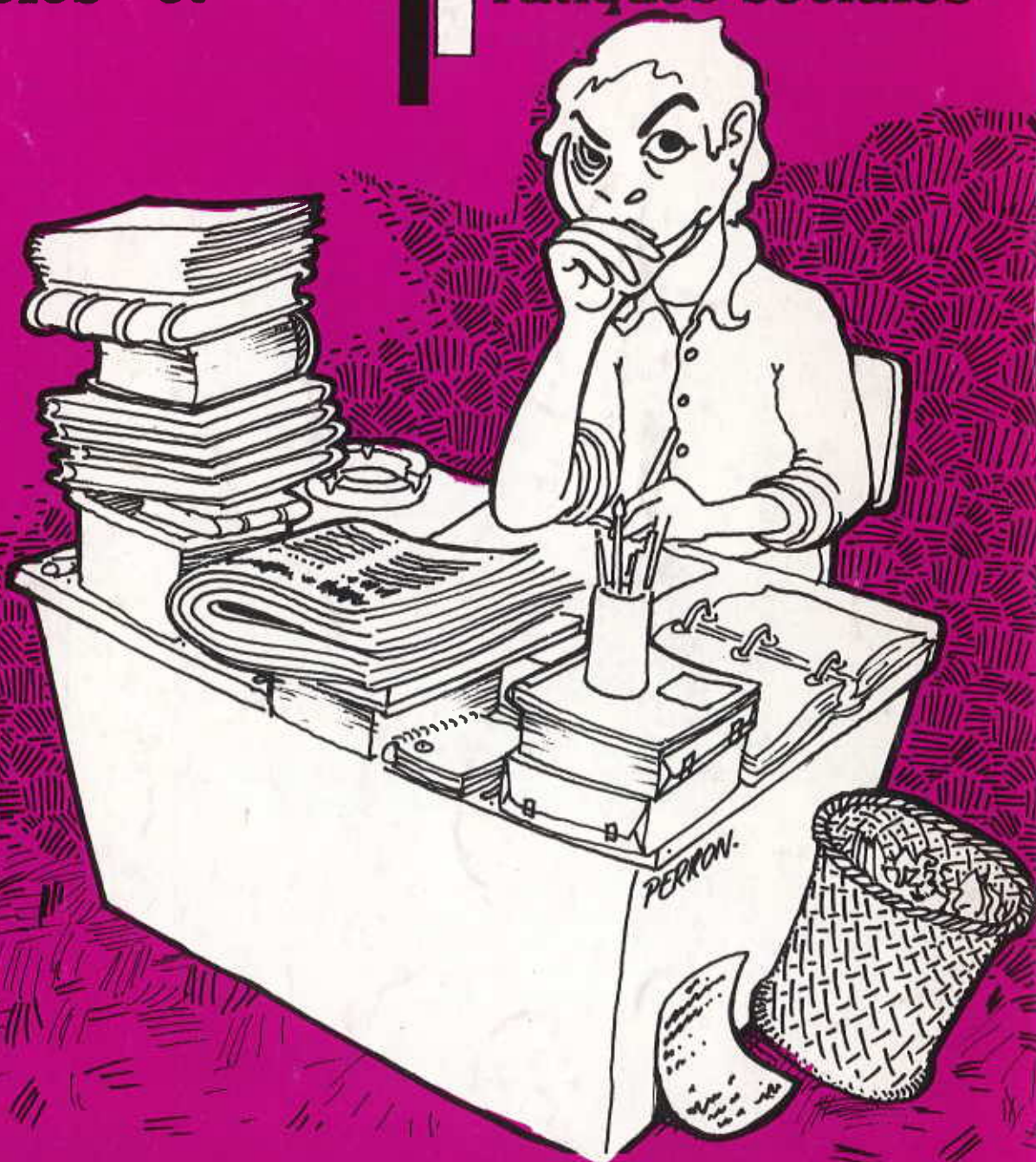
12 F

Revue Des Travailleurs Sociaux

peps

théories et

pratiques sociales



TRAVAIL SOCIAL :
des professions
qui se cherchent

Directeur de publication :

Philippe Mondolfo

Composition :VRAC, 15 rue St Sébastien
75011 Paris - Tél : 357 60 48**Imprimerie APOSTROPHE**CIEJ, 42 rue Etienne Marcel -
75002 Paris. Tel: 261 52 68.**Membres du PEPS ayant participé
à ce numéro :**

Laurence Grange — Simone Bouin —
Rémy Gaté — François Mourier —
Françoise Sellier — Richard Cerdan —
Philippe Mondolfo — José Avila —
Jacqueline Dufresne — Maud —
Christian Labatsuzan — Régine
Lebeller — Brigitte Trocmé —
Catherine Verdenaud — André Jaunay
Christine Fontaine — Benoit-Bernard
-Françoise (collectif Nord) —

Dessins :Lidwine Dominique
Philippe PeureauDominique PERRON
Guy LE JEUNE

Maurice Guyenot

Où trouver PEPS à Paris ?

Librairie PUF, 49 boulevard Saint-
Michel, 5ème
La Brèche, 9 rue de Tunis, 9ème
Le Tiers-Mythe, 21 rue Cujas,
5ème
Parallèles, 47 rue Saint-Honoré,
1er

● **Région parisienne :**

ouvert à tous, réunions les pre-
miers et troisièmes samedi du
mois de 9h 30 à 12h 30 au 1, rue
Keller - Paris 11ème.

Vous pouvez contacter PEPS par télé-
phone au :

16-1) — 850 08 14 (Christian) Le soir
— 345 29 67 (Françoise)

● **Région Nord**

Bernard CORTOT
Service de Santé Mentale
25, rue Gambetta
59540 CAUDRY
Tél : (27) 85 64 90

● **Région Centre-Est**

Régine PONCET
5, rue Georges Clémenceau
10000 TROYES

● **Région centre**

(28.45.41.37.36.18)
Catherine Deschamps APF 81,
Avenue E. Renan 18000 Bourges
Tél : (48) 20 12 12

Collectifs :

Paroles et Pratiques Sociales est née à l'initiative d'un groupe in-
dépendant rassemblant des professionnels et des étudiants.

Les travailleurs sociaux s'interrogent souvent, mais leurs proposi-
tions sont rarement transcrites quelque part. Les réponses retenues
sont généralement celles de spécialistes ne se situant pas directement
dans la pratique quotidienne.

Quant au champ du travail social, malgré quelques expériences
et tentatives innovantes, il se trouve découpé en secteurs isolés les uns
des autres, en concurrence, s'abandonnant à l'individualisme et au cor-
poratisme.

Ces manières d'exercer nos professions, d'y réfléchir, de suivre
nos formations ne nous conviennent pas. Nous voulons essayer, avec
d'autres, de modifier cette situation par :

- l'appropriation de nos paroles et de nos réflexions, leur inscrip-
tion dans une mémoire sans laquelle il n'y a ni conscience ni for-
ce collective.
- l'existence d'un espace d'échange et de large confrontation ou-
vert à tous les secteurs du travail social, aux courants politiques,
idéologiques et syndicaux.
- la prise en main de la conception et de la réalisation de la revue
par les travailleurs sociaux eux-mêmes et de façon décentralisée.
- une formule vivante dans le ton, la forme et le contenu.

Rechercher le débat et l'expression des travailleurs sociaux, for-
muler, questionner et analyser nos vécus et nos pratiques, s'engager sur
les terrains professionnels, institutionnels et lieux de formation par
nos critiques, propositions et initiatives, rendre compte et participer à
ce qui s'élabore dans le champ des idées et des pratiques nouvelles, tel-
les sont les orientations actuelles de la revue.

**NOTE TECHNIQUE
AUX RÉDACTEURS
(QUE VOUS ETES)**

Voici quelques petits détails tech-
niques destinés à nous faire gagner du
temps et éviter les erreurs.

Il faut compter pour une page de
la revue environ 5000 signes (un signe
étant une lettre, une ponctuation, un
intervalle ou un chiffre). Cela représente,
pour vous, deux pages dactylographiées
à raison de 60 signes par ligne (réglez
votre machine sur cette largeur), et de
40 lignes par page (intervalle 1,5).

Pour chaque article nous souhai-
tons :

- Un titre
- Un chapeau (texte introductif en
caractères gras)
- L'article
 - capitales : EN CAPITALES
 - italiques : soulignez
 - gras : soulignez
- Un ou deux encadrés d'importan-
ce variable en fonction de la lon-
gueur de l'article, ex :
 - adresses utiles
 - pour en savoir plus...
 - etc...
- Des photos
- Des dessins (nous dire, si les illus-
trations doivent être retournées, à
quelle adresse)
- Votre adresse, votre téléphone.

NPO : en bas de l'article, avec votre nom
ou pseudonyme, votre fonction.

Voilà pour la forme

A vous d'y mettre le fond.



**PAROLES et PRATIQUES
SOCIALES**
1, rue Keller - 75011 Paris

Dépôt légal n° 49299.

Commission Paritaire n° 64819

édito

PEPS prend des vacances...
forcées jusqu'en septembre.

Pourquoi ?

- Un grand besoin pour les membres du collectif de souffler un peu et de réfléchir (ça nous arrive) aux numéros parus.

- Nous ne voulons pas compromettre l'équilibre financier de la revue. L'été, les gens partent et ça fait des numéros invendus.

On a besoin de souffler un peu ne serait-ce que parce que travail, études, famille et amis... nous rappellent qu'eux aussi existent, et de réfléchir, parce que c'est pas ça le but du jeu. Le but du jeu, tenez, il est sur la page d'à côté, encadré, oui, c'est ça, le texte permanent.

Vous prenez le temps de le lire, et vous revenez.

C'est fait ? On continue.

Deux constats s'imposent :

- la collaboration des travailleurs sociaux dans leur ensemble est indispensable à la réalisation et aux objectifs de la revue,

- et beaucoup de professions qui les représentent sont absentes de nos pages.

Il faut - que - cela - change.

Et pour cela, chers lectrices, chers lecteurs,

Il nous faut : - votre amour, bien sûr, mais aussi, mais surtout

- vos écrits,
- vos réflexions,
- vos analyses (on a même pensé à une note technique, cf. p 2, pour vous faciliter la tâche, ne nous remerciez pas, c'est de bon cœur).
- votre présence physique au sein des collectifs (s'ils sont trop loin, vous en créez).
- Parlez de PEPS autour de vous.
- Faites des abonnés.
- Contactez nous si vous voulez vendre.

Et surtout, n'oubliez pas, que la revue sera ce que vous en ferez. En résumé : participez... participez... participez... il en restera toujours quelque chose.

SOMMAIRE

Édito p 3

Paroles Perdues !...
Paroles Volées ! p 4

Après l'anti-psychiatrie :
l'anti-assistanat p 5

Le mal d'identité
d'une profession mythifiée p 6

Historique de la profession
d'éducateur spécialisé p 7

Formation 16-18 ans : suite p 8

DOSSIER :
«La formation :
l'avenir de la galère» p 9 à 15

Mobilisation contre l'exclusion .. p 16

Petites annonces p 17

Le MAS TIQUE p 17

Les luttes p 18 - 19

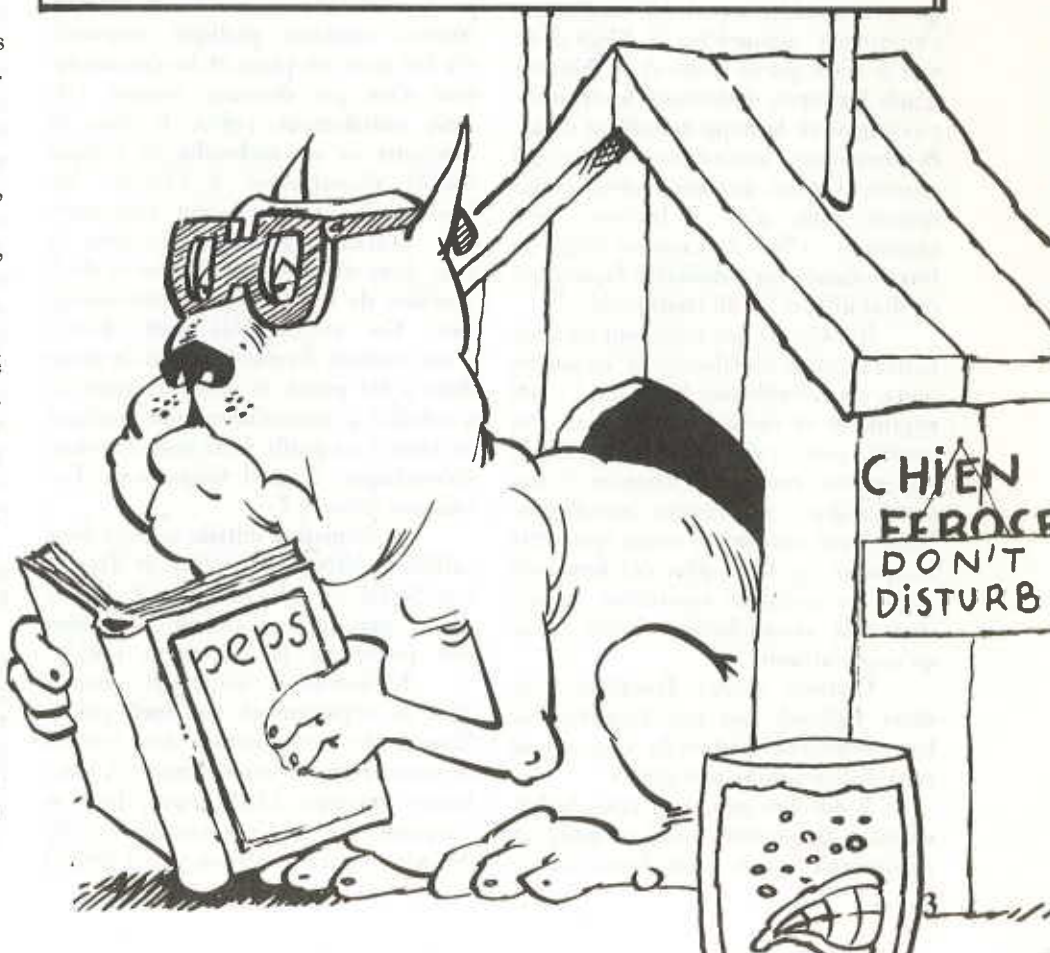
du Champ de l'Autre p 20

L'espoir p 21

Allo 6-15 ans p 22

Courrier p 22

Une bonne source d'information :
le budget p 23 - 24



PAROLES PERDUES !... PAROLES VOLEES !...

Réapproprier nos paroles, pour les transcrire nous-mêmes, si nous souhaitons trouver des formes innovantes d'action sociale en rapport avec la réalité concrète que nous cotoyons. Soit !... mais ceci implique une double réflexion, sur le pourquoi de «cette parole oubliée» par le Travailleur Social, mais également sur ce qu'est réellement un Travailleur Social.

Un «vrai Travailleur Social» muet peut-il en cacher un «faux» doté de la parole ?

S'interroger sur notre incapacité passée et actuelle à traduire nos interrogations par le langage sans définir au préalable ce que nous entendons par «Travailleur Social» c'est peut-être engager la réflexion du Journal sur une voie sans issue tant il existe actuellement de Travailleurs qui se réclament de l'action sociale.

Il ne s'agit pas d'accorder un label à certains professionnels et d'en exclure d'autres du champ de la réflexion mais de prendre en compte le message paradoxal transmis par le pouvoir politique qui parle depuis plusieurs années d'action sociale globale et qui continue de multiplier les professions et les formations initiales prétendument spécifiques. La dernière en date étant bien entendu la mise en place d'une formation d'animateurs destinés à intervenir au niveau des populations défavorisées et issus de ce milieu.

Réapproprier nos paroles est-ce que cela consiste à parler là où d'autres s'expriment aujourd'hui ? S'agit-il de nier à ceux qui ne peuvent se prévaloir d'une légitimité historique le droit de s'exprimer en tant que travailleur social. Bienheureuses assistantes sociales qui possèdent même un code de déontologie destiné bien plus à légitimer leur existence : «Non à l'exercice illégal du travail social» qu'à définir la façon dont on doit utiliser l'outil relationnel.

Il est exact que rares sont les assistantes sociales, les éducateurs, les animateurs, les travailleuses familiales !... qui expriment et théorisent leur vécu. Par contre, cette capacité (autorisation ?) est souvent reconnue (accordée ?) aux psychologues, psychiatres, sociologues. Mais il est non moins exact que cette incapacité ne tient plus dès lors qu'il s'agit de certaines assistantes sociales chefs, la contradiction mérite donc qu'on s'y attarde.

Certains «vrais» Travailleurs Sociaux légitimés par une formation de base reconnue, parlent-ils toujours au nom de leur propre pratique.

Il est clair que, pour nous, la délimitation (travailleur social ou non) qui s'appuierait sur la seule formation de

base ne conduirait qu'à enfermer le Travailleur Social dans un ghetto tout à fait satisfaisant pour l'institution, mais oh combien stérilisant.

Et puisqu'il faut bien nous engager, nous ne sommes pas très sûrs qu'un psychiatre de secteur consacrant la majeure partie de son activité sur le terrain et «pratiquant» la visite à domicile soit moins travailleur social qu'un assistant social siégeant à la C.D.E.S.

Au nom de quoi, de qui parle-t-on lorsque l'on prend des décisions, lorsqu'on propose des orientations à la lecture de dossier. Et si l'on pousse jusqu'au bout cette analyse, ces assistantes sociales chefs qui parlent (ou qui ont le droit d'être entendues !...) sont-elles effectivement des Travailleurs Sociaux ?

Dans certains départements, la circonscription a été vécue comme le moyen de décentraliser la hiérarchie représentée par la D.D.A.S.S. Le but avoué était bien entendu de mieux répondre aux besoins exprimés localement mais dans la réalité cette décentralisation s'est traduite de fait par un contrôle plus proche de l'action exercée par les Travailleurs Sociaux de secteur. Aucune véritable pratique innovante n'a été mise en place et la circonscription n'est pas devenue, comme cela était initialement prévu, le lieu de rencontre et de recherche de l'action sociale décentralisée à l'écoute des besoins de la population concernée.

Certains Travailleurs Sociaux se sont donc vus investis du titre et de la fonction de responsable de circonscription. Ces responsables sont chargés d'une mission d'animation mais la façon dont a été pensée la circonscription les a conduit à abandonner toute pratique de terrain au profit de la seule fonction hiérarchique. S'agit-il toujours de Travailleurs Sociaux ?

La formation initiale ne peut donc suffire à définir la fonction de Travailleur Social, nous lui préférons l'exercice d'une pratique quotidienne, quelque soit justement la formation initiale.

L'illustration nous est fournie dans le département du Nord par le Comité de Coordination des Services Sociaux formé exclusivement d'Assistants Sociales Chefs non élues se cooptant au gré des amitiés et des départs en retraite. Depuis juillet dernier

a été mis en place une commission chargée d'étudier les retombées possibles pour la profession d'une application du projet de réforme de l'action sociale actuellement à l'étude au Ministère de la Solidarité Nationale.

Non seulement, cette commission ne souhaite pas voir ce projet étudié par les professionnels mais elle a élaboré un «règlement intérieur» qui recommande instamment aux participantes de ne pas divulguer aux Assistants Sociaux de base l'état de leurs travaux.

Qui parle et au nom de quoi ?

Le service social ne peut être assimilé aux saints sacrements. Il ne suffit pas d'avoir suivi un certain temps un cursus conduisant à un diplôme reconnu pour parler au nom d'une pratique dont on se tient éloigné depuis des décennies. Un travailleur social c'est peut-être tout simplement quelqu'un qui travaille au contact des individus, encore faut-il que ce contact se conjugue au présent.

Cette démarche qui consiste à faire croire qu'un Travailleur Social se reconnaît à son diplôme et non à la fonction qu'il remplit quotidiennement porte en elle une part de la réponse à la question initiale : Qui parle et au nom de quoi ?

Cette démarche, parce qu'elle se situe à l'extérieur de toute pratique, n'a pas permis d'enrichir la réflexion par l'expérience acquise sur le terrain. Bien plus elle a permis, par le respect de convenances éthiques empruntées de maniérisme, de pérenniser un système dont nous percevons chaque jour les méfaits plutôt qu'à aider les communautés à devenir les acteurs d'un changement méfaits plutôt qu'à aider les communautés à devenir les acteurs d'un changement qu'elles définiraient elles-mêmes.

Un service social visant plus au respect institutionnel qu'à déranger, n'a qu'une raison d'être, tout à fait secondaire, et en tout cas elle ne se situe sûrement pas dans un mouvement que nous partageons.

Nous avons esquissé dans cet article le second volet de notre réflexion sur le pourquoi de cette parole volée, nous essayerons dans le prochain numéro de la développer en gardant la même hypothèse de départ :

c'est parce qu'on ne sait pas très bien ce qu'est un Travailleur Social que l'on ne sait pas très bien qui parle.

Il faudra bien qu'un jour les technocrates «parlant» nous expliquent pourquoi, alors que le service social existe depuis un siècle dans notre pays, aucun outil prenant en compte l'héritage culturel originel n'a pu y voir le jour.

Bernard, Françoise,
A.S. - Collectif-Nord.

APRES L'ANTI-PSYCHIATRIE : L'ANTI-ASSISTANAT

Parmi les usagers du service social, se rencontre un nombre important de femmes chefs de famille. Leurs difficultés (isolement, difficultés financières et administratives, garde des enfants, travail etc...) sont spécifiques et une relation individualisée avec le service social n'est pas toujours susceptible de mobiliser toutes les ressources de leur personnalité pour un «fonctionnement social» plus efficace.

D'ailleurs de façon plus générale, face à une situation où les échanges individus société sont plus ou moins bloqués, l'assistantat social apporte habituellement une «béquille», un semblant d'échange dont la valeur permet certes à l'individu, à la famille, de subsister, mais sous réserve que l'assistant social continue de faire parvenir le «don gratuit», dont il est lui-même partie prenante. Nous travailleurs sociaux sommes ainsi médiateurs gracieux, offrandes et rédempteurs. C'est-à-dire engagés dans un vaste jeu (de société) où la fonction parentale que nous occupons a besoin d'enfants pour subsister, et notre rôle de sauveurs de victimes pour se justifier.

Trois assistants sociaux de Bagneux (Haut-de-Seine) ayant fait sensiblement ce même constat, ont alors pensé qu'une réunion d'un certain nombre de femmes chefs de famille

pourrait susciter des modalités d'action nouvelle. L'animation d'un tel groupe venant en quelque sorte en complément d'une action d'assistance individualisée.

Plusieurs réunions préparatoires ont donc eu lieu ; il a fallu ensuite trouver un local disponible sur la commune et situé au plus près des secteurs sociaux concernés. Il a fallu également prévoir un mode de garde pour les enfants, les réunions devant avoir lieu le soir. Finalement trente femmes chefs de famille ont été invitées par écrit après qu'elles aient exprimées lors d'un contact avec le service social, leur intérêt pour participer.

RESTAURER LES ÉCHANGES

Une première réunion s'est donc tenue, au Centre Alfa de la commune, en novembre 1982, suivie d'autres, environ tous les quinze jours. Elles se poursuivent encore actuellement.

Et nous voulons ici en tirer un certain nombre de réflexions et peut-être d'enseignements.

Beaucoup de femmes ont exprimé leur satisfaction qu'une telle opportunité de libre parole leur soit offerte. Cependant le local n'est pas assez proche des secteurs concernés pour cette expérience, ce qui explique notamment la défection d'un certain nombre de femmes qui pourtant semblaient vivement intéressées. En moyenne il faut compter sur un tiers de participations effectives.

Bien sûr il ne s'agit pas d'entreprendre une quelconque thérapie de groupe. Il s'agit simplement de permettre à des gens de se rencontrer, de sortir de leur isolement. Il ne s'agit pas non plus de créer un nouveau «ghetto» de femmes chefs de famille, base d'opération pour des confrontations diverses.

Un tel groupe de femmes se veut point de départ et non point d'arrivée.

Les personnes présentes peuvent s'exprimer librement et faire part de leur souffrance, et par rapport à l'institution (en l'occurrence la DASS des Hauts-de-Seine), l'objectif se veut une tentative pour mieux répondre aux difficultés d'une certaine catégorie d'usagers, d'une manière complémentaire à l'accueil et aux interventions individualisés, et sans vouloir s'y substituer.

Il semble aussi qu'une telle expérience devrait interpeller, de façon plus générale, le champ du travail social.

En effet, développer la vie culturelle, sociale, économique, d'une population-cible (population dite «assistée», «usager», «en situation précaire» etc...) revient bien à établir (ou rétablir) les divers échanges où chaque personne par rapport à la société, tour à tour donne et reçoit.

Ainsi, la population qui use de service social n'est pas seulement en situation d'échec à la consommation (aussi bien consommation économique que sociale ou culturelle) mais aussi et surtout en déficit de production, non active de sa propre histoire et non créative de valeurs. En somme c'est un manque de vie, d'échanges avec l'environnement, qui est la matière d'œuvre du service social.

De ce point de vue, on parle maintenant de précarité, quand le niveau (qualitatif et quantitatif) d'échanges avec l'environnement, dans les domaines de l'économie du social et du culturel, est tout juste suffisant pour assurer les besoins élémentaires d'une famille ou d'individus. Et carrément de pauvreté lorsque l'échange est insuffisant, voire nul. En ce sens la pauvreté vaut la mort. La précarité étant une situation de survie, qu'un accident (de santé, de chômage, etc...) empêche.

Remédier à ces situations, ou en prévenir l'apparition voilà ce qui nous semble devoir être le sens d'un véritable travail sur le social ; lequel devrait consister à restaurer pour une population-cible les échanges, tant économiques que culturels, sociaux etc... C'est-à-dire de penser en terme de développement des personnes et des groupes.

C'est pourquoi, après l'anti-psychiatrie, pourquoi ne pas aller vers l'anti-assistantat ? Et cela semble possible.

J. DRATWA
Assistant Social.



« LE MAL D'IDENTITE D'UNE

Pepsien convaincu, une longue vie paraissant maintenant assurée à cette brillante revue, j'ai eu envie de disserter sur ce sujet.

Au risque de vous ennuyer, lisez donc quelques lignes ; je ne vous l'ai pas dit, elles se poursuivront même dans le prochain numéro !!

1) EDUCATEUR... SPÉCIALISÉ !!!

Tout le monde a une petite notion de ce que recouvre le terme d'éducateur ; beaucoup, en vertu de leur qualité de parents, possèdent une certaine idée de cette fonction. Très peu d'individus par contre pourraient sans problème définir, le métier d'éducateur spécialisé. Etre éducateur, c'est un statut, une qualité, ordinairement attribuée aux éducateurs naturels c'est-à-dire : aux parents.

Educateur étymologiquement signifie : celui qui conduit, du latin «ducere» (conduire). Les parents conduisent leurs enfants à travers les aléas de la vie et parallèlement d'autres éducateurs (enseignants) collaborent à cette démarche. Personnellement, par contre par l'intermédiaire, entre autre, d'une «formation», je me permets de me déclarer éducateur, mais surtout éducateur-spécialisé. Ce participe passé qualificatif supplémentaire original et surprenant qui renforce mon rôle, intervient pour faire apparaître une spécificité, et plus précisément une présomption de spécialisation. En effet, bizarrement et paradoxalement, le fait d'être identifié comme éducateur «spécialisé» ne nous autorise pas pour l'instant à travailler dans le champ de l'éducation, mais strictivement en marge, et uniquement là où les autres éducateurs ont échoué. Parents ou enseignants ne subvenant pas à la nécessité éducative parmi d'autres, notre concours est alors requis. C'est donc vis-à-vis d'une population qui pose problème et face à laquelle d'autres ont démissionné ou échoué que l'on fait appel à notre caractéristique dans un champ d'action qui a connu au fil des années de profondes modifications progressives. A ce titre, je me permettrai de constater que le glissement fondamental s'est opéré par étapes, d'un statut d'éducateur spécialisé à celui d'un éducateur spécialiste. Désormais, celui-ci ne se trouve plus confiné dans un domaine très limité par lequel on le dirait spécialisé. Généralement on fait appel à



lui pour des tâches se rapportant à sa spécificité dans des horizons quelque fois très différents qui tendent par ailleurs à se diversifier. Il s'agit du travail social, dont les limites relativement floues peuvent être tracées aux frontières du sanitaire, du scolaire, du judiciaire et du médical. Un no man's land dans lequel «l'éducateur spécialisé» veut faire admettre et reconnaître la singularité de sa formation et de sa fonction.

2) DES DIFFICULTÉS A SE CONSTITUER UNE IDENTITÉ. POURQUOI ?

La professionnalisation de la fonction éducative est assez récente et pourtant en peu d'années, elle a connu en fin de compte de nombreux bouleversements. Le temps nécessaire à s'accommoder de ces changements et les résistances à les accepter ou à s'en affranchir ont sûrement un impact dans l'aspect de la situation actuelle.

Il y a tout juste quelques années, les éducateurs avaient exclusivement des activités qui les classaient dans un champ professionnel assez proche de l'action charitable (internats à caractère social ou médico-sociaux accueillant des enfants rejetés partout ailleurs). Les personnes qui avaient la responsabilité de ces derniers étaient considérées comme étant courageuses, soutenues par une vocation altruiste, faisant don de leur vie en s'engageant ainsi. Saint Vincent de Paul n'a-t-il pas été un précurseur dans ce domaine ?

Aujourd'hui, l'éducateur ne fait plus partie des professionnels de la charité, mais il n'a pas pour autant perdu totalement l'admiration étonnée du corps social. On parle encore fréquem-

ment d'engagement, de métier que tout le monde ne pourrait pas exercer !!!

Pourquoi une telle situation ?... En vérité, de très nombreuses explications. A ce titre, je voudrais faire apparaître tout d'abord, combien en règle générale, les éducateurs n'ont pas su utiliser les média, et l'écriture en particulier, pour montrer un autre visage qui aurait pu définir une reconnaissance différente. Très peu ont publié pour transmettre et pérenniser leur action. Certains, pourtant, sont connus et même célèbres grâce à leurs publications. Mais ne s'agit-il pas presque toujours de personnages confortant l'idée traditionnellement véhiculée ? Je ne citerai pour exemple que deux d'entre eux, caractéristiques : Patrick Giros et Guy Gilbert, ecclésiastiques tous deux.

On comprend donc, la difficulté de définir qui subsiste dans la profession. De plus, d'anciens salariés relativement connus comme Sigala et Roger Bouffé, refusent la coercition de la profession et établissent un fonctionnement appelé «lieux de vie» ou fermes thérapeutiques. Là, de façon indifférenciée, sont confondues leurs vies privées et la prise en charge éducative et thérapeutique d'enfants et d'adolescents. Paradoxalement, et de façon beaucoup moins spectaculaire, d'autres éducateurs essaient de faire reconnaître leur fonction en dehors de tout aspect marginal. La dichotomie qu'installent pour moi deux positionnements, (l'ecclésiastique-marginal est pour moi aussi marginal que Sigala) ne favorise pas l'instauration d'une identification simplifiée dans laquelle beaucoup de personnes pourraient se reconnaître.

PROFESSION MYTHIFIÉE »

De même, la définition longtemps unilatéralement prônée par les organisations représentatives de la profession, ne peut faciliter une représentation du rôle éducatif, exemple de déférence ? «Ni enseignant, ni médecin, mais plutôt celui qui vit avec l'enfant». Elle contient une des singularités spécifiques à l'éducateur, mais comporte aussi une connotation étrangement familiale, voire péjo-

rative (malheureusement) pour un professionnel. Dans un inconscient collectif, où vivre avec l'enfant, c'est être la mère, tandis que l'homme va à l'extérieur du foyer, gagner la subsistance des siens..., cet éducateur, surtout s'il est de sexe masculin (!) qui gagne sa vie en «gardant» des enfants de surcroît «handicapés», apparaît comme un personnage

au rôle imprécis à la fois sans grand prestige socio-professionnel et vraiment bien particulier.

3) UN VÉRITABLE BLOCAGE FAIT D'ATTITUDES ET D'IDÉES

Je pense qu'il est important que l'éducateur s'affranchisse de nombreuses images et idées reçues pour que son rôle puisse être investi dans toutes ses dimensions. Tout d'abord, soyons clairs ; le rôle de l'éducateur dans la société n'est ni flou, ni original, ni même singulier. Celui-ci, comme beaucoup d'autres a son bon fonctionnement (avocat, médecin, épicier, éboueur...).

Il a sa place dans un vaste organisme monstrueux et implacable qui secrète des inadaptés, comme un serpent son venin, et qui utilise des travailleurs sociaux pour atténuer, adoucir, lénifier, limiter et permettre la coexistence. Chacun a sa part de responsabilité dans le fonctionnement social, la tâche de l'éducateur n'a pas de caractère ostensiblement marginal.

Pourtant, et malgré cette évidence, dans le n° 30 de la revue «rencontre» j'ai relevé cette phrase : «L'éducateur se vit en situation de marginalité sans les mêmes horaires et privé de ces tâches précises qui sont la trame de la vie professionnelle de la majorité des travailleurs. Par ailleurs, si les horaires ne sont pas toujours du plus pur style 9 - 17 h (internat et prévention par exemple), il ne s'agit guère là d'une exception. Il suffit de penser à un journaliste, un routier, un ouvrier (3 x 8), un marin etc... pour s'en persuader. Le vernis de caractère ésotérique dont beaucoup de clichés pourraient encore rendre compte, a des racines bien ébranlables. De même, je suis bien évidemment convaincu qu'il ne soit pas non plus nécessaire d'être, stoïcien, de faire partie de l'armée du salut, d'avoir une âme charitable ou d'être «d'âme» patronnesse,... pour être éducateur. Je dirai même bien au contraire, car la position «sacerdotale», charismatique, ou encore amour-vocation, qui en fait ne sont guère différentes, ne maîtrisent pas les limites nécessaires aux relations psycho-pédagogiques. Elles sont trop souvent inspirées par un besoin.

HISTORIQUE DE LA PROFESSION D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

On retrouve, à travers le temps, les premiers éducateurs rémunérés et donc, les premiers professionnels au tout début du XX^{ème} siècle. Ceux-ci pourraient être appelés éducateurs-surveillants ou gardiens. Leur rôle se réduisait à protéger la société par la coercition des marginaux dans des établissements spécialisés, généralement fermés ou isolés. Ce fut l'époque des colonies pénitenciaires et des «moniteurs» en uniforme dont on retrouve la trace jusqu'après la seconde guerre mondiale. Ensuite, chronologiquement, on rencontre aux alentours de 1940 «l'éducateur-moniteur» issu des mouvements de jeunesse et qui succède ainsi au surveillant. Il s'efforce de faire acquérir aux enfants des habitudes sociales jugées adaptées et cela à travers un programme d'activités éducatives le plus souvent collectivisées. Ses objectifs sont avant tout normatifs.

La notion d'enfance inadaptée est proposée et adoptée en 1943 par le conseil technique de l'enfance déficiente et en danger moral. Michel Chauvière précise dans son ouvrage* : Enfance inadaptée = l'héritage de Vichy, que l'émergence et le développement du secteur que nous nommons depuis enfance inadaptée, est intervenu essentiellement entre 1942 et 1948. Au même moment se différencie et se structurait l'activité des futurs éducateurs spécialisés.

En 1945, voici la conception du rôle de l'éducateur selon les textes officiels : «l'éducateur est celui qui s'occupe des jeunes présentant des déficiences physiques, psychiques, délinquants ou en danger moral, en dehors des heures de classe ou d'atelier dans des établissements d'éducation et de rééducation».

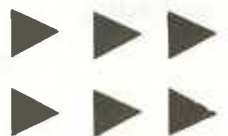
A cette époque, l'éducateur s'inspire d'un modèle de référence de type familial-charismatique issu du courant humaniste et religieux.

Plus tard, vers les années 1960 ; apparaît une nouvelle génération qui introduit l'utilisation de connaissances intellectuelles et notamment la psychologie. Des écoles de formation s'ouvrent un peu partout en France, et le diplôme d'état est instauré. Auparavant, essentiellement substitut parental, l'éducateur cherche à modifier sa position en se référant à une certaine technicité en s'appuyant sur les sciences-humaines. Le modèle de référence est alors de type familial-technique, peu à peu influencé par la psychanalyse.

A l'heure actuelle, ce modèle subsiste toujours, parallèlement à un profil moins empreint de l'image familiale et à référence plus exclusivement technique. Je l'appellerai le modèle curatif. En même temps, est apparu le terme de travailleur-social —auquel s'identifie un éducateur spécialisé—, sensibilisé aux problèmes du contexte social, politique et économique. Ce dernier est au service de l'évolution de l'individu dans une société qui l'utilise dans ce sens. A la position philanthropique relevant du sacerdoce, a quelquefois succédé une formule proche cette fois de l'action militante.

Au début, plus spécialement préoccupé par les délinquants, l'éducateur s'est progressivement intéressé aux cas sociaux, aux malades mentaux. Le voici maintenant concerné de même par les enfants d'âge pré-scolaire, les prisonniers, les quartiers, les écoles, les maisons de jeune etc...

SUITE



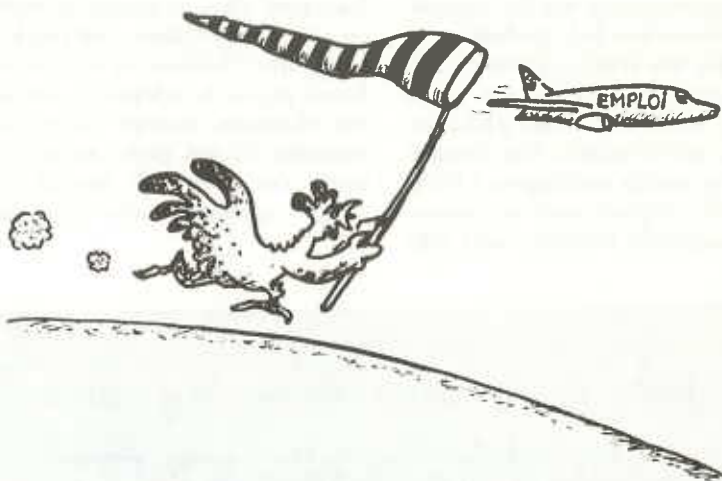
La relation «professionnelle» est dans ce cas, un refuge généreusement hospitalier. La recherche du plaisir l'emporte sur une méthode de travail. Le client, le sujet, est l'objet exclusif du plaisir. La frustration, indispensable, du plaisir, à assumer dans ce métier, est rejetée. Une disponibilité vertueuse, prête à assouvir toute demande, distingue le comportement de ces personnes. Ne viennent-elles pas chercher dans ces relations, une réponse à leur narcissisme peut-être défaillant ?

La société favorise ce type de positionnement et encourage les fantasmes de toute puissance et de toute jouissance. Quelle Vocation... Quel courage !!! L'assistance comme projet et comme politique, et non comme outil sous forme de recours exceptionnel, a des effets secondaires dangereux. Dans le même sens, certains ont pu écrire... Le travail ce n'est pas se faire plaisir, mais travailler et subir les aliénations spécifiques à son travail. (collectif champ social). Je relativiserai ; pas plus ni moins qu'ailleurs toutefois, ne soyons pas masochistes non plus... Il me paraît nécessaire par contre, d'avoir dépassé la phase narcissique et d'accepter de se comporter en adulte, c'est-à-dire ne pas avoir besoin de gratifications de la part de l'enfant (autrui, client en général). Dans une profession caractérisée par ses buts et non par ses moyens, où la matérialisation de l'action ne se concrétise pas vraiment, le recours à l'assistance peut être séduisant, car il constitue en quelque sorte une légitimation de l'intervention éducative. L'important dans la relation qui s'établit, consiste à savoir quelle place je m'octroie, pourquoi je m'y situe et comment et où je place autrui, sujet et objet de ma présence. Enfin et pour conclure, je me permettrai d'emprunter une phrase à Tosquelles. «Ne pas faire notre métier en aveugle pitoyable qui s'oriente au pifomètre, souvent crispé dans la ceinture d'auto-sauvetage de la bonne volonté et des bonnes intentions où l'on rejoint plus vite qu'on ne le croit, les farceurs professionnels».

Dans ce premier article, j'ai essentiellement mis l'accent sur l'histoire de la profession, afin de faire apparaître des éléments qui entretiennent un aveu mythique et ce fameux «mal d'identité». Dans la prochaine édition, et toujours dans le même sens, je tâcherai de développer les autres obstacles qui se matérialisent à travers la complexité de l'action (réf. éducative, de la question des notions «Éducatif et Thérapeutique, et du phénomène d'identification «enjeu» des relations transférielles).

L. CHRISTIAN
Éducateur Spécialisé

FORMATION 16-18 ANS:



Cet article pose un certain nombre de difficultés au sujet des stages 16-18 ans ; mais je tiens à en amplifier certains aspects qui me semblent fort importants.

Il aurait été, je pense, intéressant de montrer comment les jeunes et en particulier les plus démunis, sont venus à la permanence : seuls ou en groupe, fortement motivés ou tirés énergiquement par un éducateur...?

J'apprends avec intérêt qu'une commission municipale 16-18 ans, très ouverte au pluralisme, a assuré le suivi du stage... mais je ne lis rien sur le suivi des jeunes. A-t-il été assuré et par qui ?

Je suis inquiet quand je lis, quelques lignes plus loin : «Les éducateurs chargés de jeunes en difficultés pensent que l'existence de ce stage va leur permettre de souffler un peu, le jeune étant provisoirement casé».

Alors qu'au contraire pour le jeune, ce stage qu'il a eu la chance d'obtenir est :

- une occasion nouvelle de dynamisme, de découverte, de stimulation, qui doit être relayée pour émerger ;

- une aventure, l'inconnu, de nouvelles situations, de nouvelles relations à établir (avec les autres jeunes et les adultes) toutes situations qui désorientent, peuvent faire peur, angoisser et là, le travailleur social (éducateur en particulier) qui a une relation privilégiée avec le jeune, a un rôle essentiel à jouer comme référence fixe.

Effectivement, pour reprendre les propos de A.M. recueillis par Philippe, c'est dommage de ne pas saisir une telle occasion.

«Les jeunes et les formateurs ont beaucoup investi»... d'éducateurs, toujours pas de traces...

LES LIMITES

Mais, faute de moyens, nous avons ressenti les limites. A ce sujet, il faut savoir que, budgétairement, plus le niveau des connaissances de départ est faible, plus le budget est faible. Dans ce cas, il s'agit du niveau V, soit en 82 : 16 Frs par stagiaire.

- Déception au niveau de la difficulté à trouver des débouchés.

- Frustration de se retrouver confrontés aux limites d'un système, après avoir cru tout possible.

Limites, déception, frustration... Qui va récupérer tout cela auprès des jeunes dont les 3/4 venaient de familles suivies par les travailleurs sociaux ?

LES TS DANS LES STAGES 16-18

Il s'agit bien de récupérer après coup puisque l'accompagnement n'est pas assuré.

23 jeunes en 1 an sont passés en stage, 8 soit 1/3 sont encore en situations précaires. Un soutien durant le stage et après par les T.S. du terrain est nécessaire au sein de la commission, pour que le fonctionnement soit adapté aux jeunes, mais impératif pour rendre supportable aux jeunes le poids des limites de frustration et déception.

Le T.S. sera-t-il toujours celui qui récupère après, quand le mal est fait, ou arrivera-t-il un jour, sans quitter cette première mission, à prendre de l'avance pour alerter sur les dangers, pour proposer des solutions, des aménagements différents ? Personnellement, c'est bien ainsi que je compte travailler. Courir d'une situation de crise à une autre, sans dénoncer les mécanismes

SUITE

et les modifier, c'est se condamner à toujours courir d'une urgence à une autre, à récupérer les erreurs, faiblesses ou dysfonctionnement des autres. Ces deux fonctions me semblent inséparables.

— Récupérer les frustrés, déçus, mécontents, inadaptés (sens large).

— Éviter qu'il y en ait de nouveaux (et j'enfonce encore le clou...). Un éducateur qui souffle pendant que le jeune est en stage est incompatible avec cette démarche.

C'est pourquoi je note avec intérêt la réflexion engagée avec les enseignants qui, elle, prépare l'avenir. Ou alors ces stages prévus pour une période éphémère et transitoire dureront pendant 10 ou 15 ans (comme les cités d'urgence par exemple).

Je ne suis pas moi-même, ni engagé dans un stage de formation, ni concrètement sur le terrain avec les jeunes concernés, puisqu'en dernière année de formation d'éducateur spécialisé (actuellement en stage C.M.P.P.) mais sensibilisé par un stage en club de prévention et questionné pour les difficultés rencontrées par les collègues que je cotoie, et participant à un week-end de réflexion en novembre 1982 sur le thème :

«Les jeunes défavorisés et la formation professionnelle».

C'est à ce titre que je me suis permis de vous faire part de mes réactions et de vous donner un aperçu des idées «force» que j'essaierai de mettre en pratique... demain.

D. RECHER
Éducateur en formation.

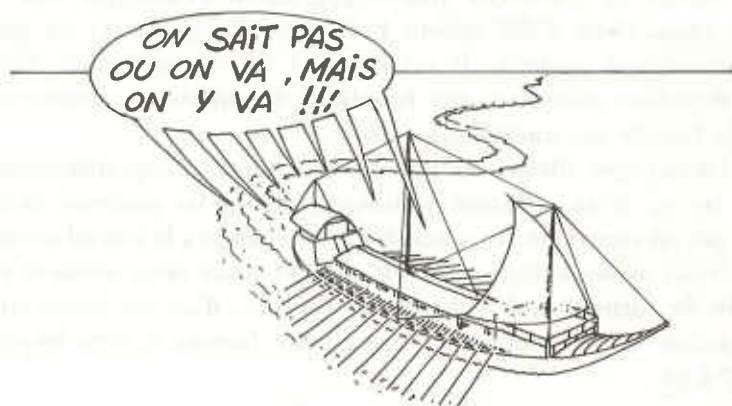


Pour les Albums
OUI

écrivez à

JF BATELLIER
- 38 rue CABANIS
- 75014 PARIS

dossier



LA FORMATION:

L'AVENIR DE LA GALERE !

Encore un dossier formation ???!
PEPS bégaye, dites-vous ?

Eh bien non : mais, dans le numéro 3, nous n'avions fait qu'aborder le sujet, pour nous remettre les idées en place avec les données chiffrées et structurelles des formations, les positions syndicales, les projets (ou les non-projets) gouvernementaux. Cette fois encore, le dossier semble partir dans tous les sens. C'est que le sujet est vaste, touffu, et ne se prête guère à une étude définitive aux conclusions péremptoires.

Aussi, nous vous proposons un dossier patchwork, dont les éléments disparates sont, nous semble-t-il, autant d'aspects importants du champ de la formation : les stages (et les difficultés que rencontrent souvent les stagiaires), une nouvelle formation (les «animateurs sociaux» à Lille), une tentative pour changer et ouvrir sur l'extérieur un centre de formation (L'École Normale Sociale), un entretien avec un «formateur permanent» (Luc Lalanne), et aussi un coup de sonde du côté du Centre du Volontariat, qui propose des formations aux bénévoles (et bientôt aux travailleurs sociaux).

Des idées, parfois des propositions pour la formation, mais surtout des pistes pour la réflexion de chacun, voilà ce que veut offrir ce dossier. C'est à vous qu'il appartient de rassembler les pièces du puzzle, et de nous en offrir d'autres.

TRAVAILLEURS SOCIAUX ISSUS DE MILIEU DÉFAVORISÉ

ENTRE LE LOUBARD ET LE MISSIONNAIRE

Le 16 janvier 1983, le gouvernement fait connaître un plan d'action contre la «nouvelle pauvreté». Parmi l'ensemble des mesures de ce plan, l'une d'elle retient l'attention du public et en particulier des travailleurs sociaux. Il est en effet décidé de former 300 jeunes issus de milieu défavorisé aux fonctions d'animateurs, derniers-nés de la grande famille des travailleurs sociaux.

Démagogie, diront les hommes politiques. Déqualification, hurleront les syndicats. Illusion technique, diront les professionnels : «Ce n'est pas en recrutant des zonards qu'on changera le travail social».

Nous avons voulu en savoir plus et nous nous sommes rendus à l'école de formation d'Animateurs Sociaux, d'où est sortie en 81 une promotion de ces nouveaux travailleurs formés à titre expérimental de 77 à 81.

«ANIMATEURS NEW-LOOK»

À l'E.F.A.S., M. Vernier qui nous reçoit, se dit un peu agacé par le tapage qu'on fait autour de ces animateurs. Pas la peine de le brancher sur le côté «vitrine» ou sur le côté «bête de cirque» de ces nouveaux collègues ! Nous voilà partis à la recherche des origines de cette expérience :

L'animation née de l'Éducation Populaire (C.E.M.E.A., J.O.C., Léo Lagrange) était jusqu'en 73 un domaine réservé de la jeunesse et des sports. L'urbanisation croissante, l'intervention de structures telles que les centres sociaux en font un domaine lié à l'action sociale.

En 74, dans la vague réformiste du début du septennat de GISCARD, Lenoir alors secrétaire d'état à l'action sociale se fait promoteur d'une nouvelle forme de travail social partant de l'échec relatif des formes plus traditionnelles.

C'est l'époque où on parle de développement communautaire et d'animation globale. En 76/77, un groupe d'éducateurs (appartenant au Comité Technique de la Prévention) relève les difficultés de mise en place de ces objectifs communautaires auprès des populations du quart-monde. Sont notées en particulier les différences de valeur et l'étanchéité des modes d'organisation sociale entre les populations concernées et les travailleurs sociaux.

C'est de ce constat qu'est parti en 77 la mise en place d'une unité de formation composée de personnes issues de milieux socialement défavorisés.

PAS DE FORMATION AU RABAIS

En novembre 82 une nouvelle promotion a démarré une formation à l'E.F.

A.S., grâce notamment à des possibilités de rémunération au titre de la formation permanente. Cette promo a été sélectionnée par des équipes de terrain (club de prévention, centres sociaux en particulier) chargées du repérage des personnes susceptibles d'être présentées. Une sélection a été ensuite organisée par l'école. La sélection se fait sur les critères suivants :

- nécessité d'un enracinement social (pas de vraiment paumés),
- engagement dans la vie sociale (pas au sens militant du terme),
- capacité à suivre une formation, à évoluer, à se remettre en cause.

La formation se déroule sur 4 ans en alternance stages et formation théorique. Sur le fond il n'y a pas de différence avec la formation suivie dans une promo habituelle et le diplôme préparé est le même pour tous : le D.E.F.A. (Diplôme d'État aux Fonctions d'Animation). La différence essentielle au niveau de la formation réside sans doute dans les moyens employés, dans une pédagogie partant beaucoup plus de la pratique.

NI LOUBARDS NI MISSIONNAIRES

Malgré cela, la création de ces nouvelles formations présente des risques tant pour les formés que pour l'ensemble des travailleurs sociaux.

En premier lieu, la réussite du projet est intimement liée à la motivation de l'équipe d'accueil ou d'origine. La différence culturelle crée un barrage qu'un stagiaire isolé peut difficilement surmonter.

En second lieu, le risque est grand de créer une catégorie spécifique de travailleurs sociaux de première ligne qui, sous prétexte de connaissance du milieu, seraient susceptibles de jouer les durs ou d'ouvrir les portes des familles difficiles.

Enfin il est indispensable de sortir du domaine spécifique de la prévention spécialisée et d'intégrer ces travailleurs sociaux à l'ensemble des dispositifs du travail social (centres sociaux, Z.E.P., circonscriptions).

Cette arrivée de personnes issues du quart monde n'est pas sans provoquer des réactions parfois vives chez les travailleurs sociaux.

Les organisations syndicales du secteur étaient au départ, tout au moins, opposées à la formation de ces promotions. La crainte de voir des travailleurs sociaux à la dégainée de loubards jouer les grands frères de nos clients, et la peur d'une opération politicienne démagogique, ne sont pas absentes des esprits.

Au-delà de la crainte de perdre le privilège de «savoir-aider-les-gens», voire au-delà de la reconnaissance d'un échec au minimum partiel du travail social, c'est clairement la propre implication du travailleur social qui est visée. En clair, des gens qui se retrouvent, à un moment ou un autre, «client» du travail social sont susceptibles de se former et de devenir eux-mêmes travailleurs sociaux.

Entre le marginal et la bonne sœur, le loubard et le missionnaire, y-a-t'il une place pour un autre travailleur social ??

Benoit et Françoise,
A.S.



Jusqu'à une date récente, l'École Normale Sociale ne se différenci-ait guère, extérieurement, des autres écoles de service social : locaux exigus, formation initiale et supérieure classiques. Mais en juillet 1982, le déménagement vers un immeuble de 1500 m² dans le 18^{ème} a permis d'espérer la réalisation d'un projet déjà à l'étude.

Démarche à double sens donc : les étudiants ont une meilleure connaissance de l'environnement, les habitants du quartier ont une approche nouvelle de la profession par le biais de l'école.

BÉNÉDICTION GRATUITE

Un projet aussi séduisant ne peut qu'avoir la bénédiction de tous les organismes sollicités. Ce qui n'a pas manqué de se produire, mais, comme toujours, c'est au niveau des finances que l'enthousiasme se refroidit.

Aucune subvention n'ayant pu être débloquée jusqu'à ce jour, le rez-de-chaussée et le premier étage de l'immeuble restent fermés, il faut trouver la clef.

Néanmoins, une subvention du Fonds d'Action Sociale ayant été allouée sur le quartier, pour des activités périscolaires (dans le cadre d'une Zone d'Éducation Prioritaire), l'école a saisi l'occasion d'offrir ses locaux. Des étudiants de première année participent bénévolement à cette animation. Malgré cet embryon de réalisation, rien n'est gagné. Les difficultés demeurent, les démarches se poursuivent et la confrontation à la réalité est plutôt douloureuse.

PROJETS NOUVEAUX, VIEUX OBSTACLES

— **Blocage financier**, tout d'abord : dans le domaine de la formation comme ailleurs, c'est la ronde infernale : pour avoir des subventions, il faut faire ses preuves, mais pour faire ses preuves, il faut avoir des sous, etc...

Attendre, multiplier les démarches, trouver des arguments nouveaux, c'est l'usure des hommes et des énergies et parfois la perte du sens des projets initiaux.

— Deuxième aspect, peut-être moins flagrant et plus spécifique au champ de formation : si les initiateurs restent enthousiasmés, on ne peut pas toujours en dire autant pour les usagers de l'école

en dire autant pour les usagers de l'école. Ils n'ont pas tous été à l'origine du projet, ils n'en voient sans doute pas la fin (n'étant là que trois années de formation). D'une manière un peu simpliste, on pourrait dire que la direction perçoit les étudiants comme des « consommateurs » trop passifs, plus préoccupés de leur formation personnelle que du projet de l'école.

De leur côté, les étudiants qui ont vécu l'incertitude du déménagement, se sentent délaissés, perçoivent le projet comme un gouffre d'énergie, leur formation passant au deuxième plan. Ils souffrent du hiatus entre l'utopie du projet et la réalité quotidienne de l'école, des terrains de stages et du couperet du Diplôme d'État. Ils doivent mener leur formation « tambour battant ». Ce décalage se comblera peut-être dans la mesure où les nouveaux étudiants prennent connaissance d'un projet en même temps que d'un lieu prévu pour sa concrétisation. Mais, on peut se demander si ce genre d'expérience est viable dans un cursus inchangé (cela rejoint l'ambiguïté d'un diplôme nouveau sanctionnant des études identiques).

Enfin, sur un plan plus général, cette expérience pose le problème de la confrontation du discours des travailleurs sociaux souvent généreux et utopique, à une réalité plus prosaïque. Les travailleurs sociaux seraient-ils des inadaptés sociaux ?

Ici comme ailleurs, malgré un projet alléchant, les étudiants sont dans l'ensemble insatisfaits de leur formation.

Chaque école pourra toujours bricoler dans son coin, sans une réflexion commune, et une refonte totale du système, toutes ces micro-utopies ne seront qu'aménagements provisoires.

Mais devant l'inertie gouvernementale face au travail social, ces initiatives restent la seule façon de faire savoir que la « base », elle, veut changer et elle s'en donne les moyens. C'est sa seule bouée de sauvetage.

Jacqueline et Brigitte
AS et AS en formation.

HISTORIQUE

Le Projet : Ouvrir l'école sur la vie sociale locale, sur le quotidien, sur le quartier... lier enfin formation et action sociale, théorie et pratique (vieux rêve).

Le local du 18^{ème} arrondissement a permis de passer à la première phase de concrétisation : cadres pédagogiques et étudiants ont entrepris la découverte du terrain, par une étude des besoins et des moyens existants sur le quartier. Cette étude a débouché sur l'élaboration d'un dossier déposé auprès de différents organismes (C.A.F., Mairie de Paris, Direction Départementale d'Action Sanitaire et Sociale, Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Ministère).

Cette réflexion prévoyait, dans la partie du bâtiment réservé à cet effet (rez-de-chaussée, 1^{er} étage), l'implantation d'un centre social et d'une halte garderie fonctionnant avec les associations du quartier. La bibliothèque de l'école est conçue, non seulement pour une articulation interne, mais aussi comme centre de documentation accessible à tous.

La Formation Professionnelle Continue à Nu

Formations peu qualifiantes reçues par les seuls salariés déjà qualifiés, passivité des «clients» avides d'évasion, difficulté à s'interroger sur son propre travail (surtout collectivement) : voici quelques-uns des griefs fait à la formation continue.

M. Luc Lalanne responsable du CEFRAS, organisme de formation surtout destiné aux travailleurs sociaux formule pour PEPS des observations qui correspondent globalement à tout le marché de la formation.

Le Ministère de la Formation Continue, sous l'impulsion de M. Rigout envisage des solutions : négociation des plans de formation, extension de droits aux salariés des petites entreprises, coordination entre les diverses parties. Des réalisations sont déjà en cours dans le domaine crucial de l'Information.

PEPS — Quel est l'objectif de votre organisme ?

L.L. — Amener les Travailleurs sociaux à théoriser, prendre du recul par rapport à leur pratique, se situer grâce aux sciences humaines. Cela, en partant des attentes, des demandes de ces TS, ces demandes, nous les mettons en projet en nous déplaçant dans les services. Aller sur place, connaître les pratiques professionnelles, nous fait constater la surprenante rareté des stratégies de formation permanente dans le champ du collectif.

La formation est traditionnellement rapportée à une stratégie individuelle et les formateurs, très souvent étrangers au terrain.

PEPS — La formation continue, issue des mouvements sociaux, tout de suite après 1968, peut-être la principale conquête de cette période, devait, tout en facilitant la mobilité professionnelle, favoriser la promotion sociale de ceux qui n'avaient pas bénéficié de réelle formation initiale. Qu'en est-il ?

L.L. — Il y a très peu de formations qualifiantes, beaucoup de formations courtes, de loisirs. Les salariés à statut défavorisé n'y trouvent ni avantage de statut ni avantage de salaire, sauf exception.

Les recrutements dans le travail social se font à partir du diplôme d'État et peu de postes hiérarchiques nécessitent une formation. Il y a un certain «caporalisme» : on attend les années pour être promu.

PEPS — La formation continue c'est aussi un marché, un «fromage» à se partager : cotisation de 1,1 % de la masse salariale, est-ce que cela influe sur les offres de formation ?

L.L. — Effectivement, beaucoup de stages sont disponibles, le marché est de plus en plus difficile, la concurrence acharnée. Les stages très courts : 3 jours sont les plus «attractifs». Il y a beaucoup de stages accrocheurs, racoleurs (ce qui correspond à un désir quelquefois exprimé chez les clients : «Vous pourriez pas faire la formation à la campagne» !) ce qui concerne les loisirs, les préoccupations extra-professionnelles marche bien.

PEPS — Qui peut contrôler les formations continues, l'État ou les clients ?

L.L. — Actuellement, l'État exerce un léger contrôle administratif, pas de tutelle. Il y a certes une légère incitation à la prise en charge des formations par l'Université (ce qui satisfait les clients par la reconnaissance sociale apportée par l'image universitaire) mais finalement un respect du pluralisme des offres

de formation. Les clients sont bien souvent passifs, c'est peut-être que la formation initiale les prépare davantage à cette attitude : relation maître-élève.

Et puis comment s'approprier une session de 3 jours ? Rares sont les demandes de formations : on choisit dans ce qui existe.

De plus les salariés viennent souvent en stage du fait du choix de l'employeur seul : c'est le cas pour 70 % des candidates à la formation de monitrices de stage chez les assistants sociaux.

Chez les «Clients spontanés» il y a en gros 4 catégories. :

- les «saturés-fugueurs» : qui viennent souffler en formation continue, on ne les imagine pas, a priori, s'interroger sur leur profession.

Plus mobilisables sont :

- ceux qui viennent nettement améliorer leur pratique professionnelle,
- ceux qui s'interrogent sur leur situation, sont à la recherche de leur «personnalité professionnelle»,

- ceux qui veulent compléter leur formation initiale insuffisante.

Projet de Réforme du Ministère

- Droit au congé de formation étendu aux entreprises de moins de 10 salariés (qui restent à l'écart pour la cotisation de 1,1 %) ;

QUELQUES CHIFFRES SUR LA FORMATION CONTINUE... (obtenus au Ministère)

Salariés qui n'en ont jamais bénéficié :

en moyenne 7 / 10

par catégories : chez les OS 9 / 10

employés 6,4 / 10

cadres 5,9 / 10

raisons invoquées par ces salariés :

32 % crainte de ne pas voir la qualification reconnue

15 % manque d'information / loi.

Cotisation 1,1 % de la masse salariale des entreprises de plus de 10 salariés : ceci est un minimum en réalité on monte jusqu'à 4,8 % pour certains secteurs (ex grosses entreprises nationalisées).

... et 27 catégories différentes de personnes dont l'un des rôles essentiels est d'informer sur les offres de formations !!!

FORMATIONS SUPÉRIEURES... DU BIDON ?

Le diplôme supérieur en travail social a été créée en novembre 1978.

La circulaire du 16 juin 82 indique que le DSTS se fait en 670 h et donne une équivalence avec la maîtrise, en sciences sociales qui se fait dans le cadre des formations permanentes des universités.

C'est dire qu'il n'y a pas de réelle équivalence avec les diplômes universitaires classiques.

Nous sommes allés en discuter avec Joëlle qui suit ce type de formation. On attend les réactions de ceux qui ont une expérience similaire.

J — Le mot me plaît... ça fait «maîtrise» de la profession ! Depuis que je travaille je n'ai jamais été tentée de faire une formation de socio ou de psycho... j'ai toujours cherché notre singularité et donc à ne pas me raccrocher à quelque chose qui ne soit pas du Service Social.

Cette maîtrise m'a intéressée au départ parce qu'il y avait cette notion de science sociale sur laquelle j'avais envie de travailler.

Quant au DSTS l'objectif est différent, c'est une préparation à l'encadrement.

La formation permanente : un moyen de (re)penser la pratique

Quand j'ai eu mon diplôme en 1971, j'ai tout de suite travaillé en secteur. Je me suis retrouvée toute seule, sans structure de réflexion, l'encadrement n'étant là que pour contrôler mon travail.

Dans cette situation j'ai trouvé avec la formation un moyen pour repenser ce que je faisais.

J'ai commencé par la formation case work, puis la conduite de réunion, ensuite celle de monitrice de stage et aujourd'hui le DSTS et la maîtrise.

Jusqu'à présent je n'avais fait que des formations centrées sur moi, sur mes manques dans l'optique d'une meilleure pratique, maintenant j'ai envie d'avoir une réflexion davantage centrée sur le Service Social qui me permette de prendre de la distance par rapport au travail de tous les jours.

Bouffée d'air et p'tit bout d'rêve

Ph — A travers cette formation tu cherches donc à travailler sur ta pratique professionnelle plutôt que sur ton statut ?

J — Oui, parce que si j'étais restée en secteur avec ma maîtrise, cela ne m'aurait rien apporté de plus au niveau du statut. Que tu accumules des diplômes ou pas, tu es toujours reconnue comme assistante sociale, ça ne change rien au salaire.

- Négociation du Plan de Formation en Comité d'entreprise ;
- Coordination État-Entreprise pour les options de formation et contrôle public sur les fonds sans toucher au pluralisme des organismes de formation ;
- Continuité entre formations initiale et continue : formation alternée pour les 16 - 18 ans.

Par ailleurs les constats de carences en matière d'information (absence pour certaines catégories, trop-plein pour d'autres) ont suscité la mise en place depuis mai 1982 :

1) de Centres de Ressources Régionaux au service de tous les relais d'information (dont bien sûr les TS) le territoire national devant être couvert fin 85 ;

2) de 3 Maisons de l'Information Locales ouvertes à tous (à Evry, Cergy et Claméry). Ces initiatives ont été prises au niveau national afin de servir d'exemples aux collectivités locales, appelées à maîtriser elles-mêmes les créations à venir.

André JAUNAY,
Assistant Social.



► ► ► SUITE

Ph — Rien non plus face aux «intellectuels patentés» qui disposent de diplômes plus «prestigieux».

J — Les travailleurs sociaux font un complexe d'infériorité face aux psy ou aux sociologues. Ils avaient besoin d'avoir leur diplôme supérieur parce que certains n'osent pas affirmer leur originalité de TS.

Les autres personnes qui suivent la formation avec moi on déjà en général le statut de cadre, mais il y a aussi des éducateurs d'internat, qui ont besoin de ce diplôme pour retrouver ailleurs un statut équivalent au leur.

Quant aux AS, ce n'est pas ce qui les motive, ils/elles viennent plutôt chercher une bouffée d'air...

Cette maîtrise c'est du bidon, je ne vois pas à quoi ça va me servir en terme de rentabilité statutaire, mais ça m'amuse d'appeler ça formation supérieure parce qu'on a l'impression d'accéder à autre chose, alors que finalement tout ce qu'on nous dit en formation on le connaît, mais c'est présenté d'une autre façon et ça donne de nouvelles pistes de réflexion.

Avantages et limites de cette formation supérieure

Dans la formation continue c'était mon employeur qui choisissait les intervenants. Pour ma part je me suis sentie davantage liée, le service formation venant régulièrement nous demander des comptes, il fallait faire un écrit pour l'employeur.

Dans la formation supérieure, ce dernier ne se manifeste pas. Je me sens plus libre, quand je n'ai pas envie d'y aller, je n'y vais pas.

Je continue cette formation supérieure, parce que ça m'embêterait d'arrêter alors que j'ai déjà investi beaucoup de temps dedans, mais sinon j'arrêtera.

Cette formation demande beaucoup de lectures, un travail personnel que je n'arrive pas à faire surtout quand tu as une vie de famille à concilier.

Actuellement ça me prend 4 jours par mois, pendant lesquels je suis payée mais ma charge de travail demeure la même sur mon secteur.

Dans ces conditions je préférerais avoir un congé d'un an pour préparer uniquement cette maîtrise, alors que là on se retrouve une fois par mois. Quand on est tous ensemble il y a une dynamique qui se crée, une émulation, ça donne envie de lire... mais une fois

que tu es dehors, tu n'est plus poussée.

Un autre aspect frustrant vient du fait qu'au départ mon sujet de travail était vaste mais progressivement on me l'a fait réduire pour en arriver à quelque chose de très limité.

L'objectif c'est de décrire ton poste de travail pour arriver à le modifier par des propositions... tant de travail pour un si petit résultat c'est pas motivant !

Des formateurs... qui ignorent le travail social

On arrive aux cours en consommateurs, l'ambiance est scolaire, tout est organisé sous une forme traditionnelle, le prof. devant et nous assis en rang.

Il n'y a aucune recherche pédagogique, pendant 3 jours on prend des notes sans qu'il y ait beaucoup de dialogue.

Quand cela se produit ça ne va jamais très loin car les intervenants ne connaissent pas le travail social.

Ils arrivent avec leurs cours, qu'ils présentent ailleurs, mais ce n'est pas du tout adapté aux TS.

Nous-mêmes, et c'est significatif, nous opérons un choix des formateurs en n'allant qu'aux cours qui nous intéressent. Les intervenants ne sont pas à l'aise avec nous à la fois parce que d'une part ce sont souvent des personnes qui n'ont pas d'autre expérience professionnelle que d'avoir été en fac. et d'y avoir

donné des cours, et que d'autre part ils se retrouvent avec des gens qui ont fait d'autres formations ou qui ont des diplômes. Alors certains intervenants s'interrogent sur ce qu'ils peuvent nous apporter.

Il faudrait peut-être mieux des TS qui aient des connaissances plus spécifiques dans certains domaines pour, à la fois, faire le lien sur le plan du langage et du contenu entre notre pratique et le domaine considéré, alors que là on nous plaque une formation sans tenir compte de ce qu'il nous faudrait.

Les apports théoriques peuvent m'alerter sur certains problèmes et réorienter mon travail mais en fait, le plus intéressant dans cette formation c'est la rencontre avec le «directeur» de thèse qui nous guide, nous indique des lectures et qui est de formation AS.

En définitive, l'intérêt pour moi de passer une maîtrise est limité car je n'en ai pas concrètement besoin. Quant à la satisfaction intellectuelle, je ne la trouve pas faute de temps.

Nous pourrions très provisoirement conclure que pour améliorer la crédibilité et l'intérêt de cette formation supérieure il faudrait réfléchir sur son organisation dans le temps, son contenu, ses finalités et les avantages qu'elle procure, l'origine des formateurs.

Propos recueillis par
Philippe M
AS en formation



Militants (et non dames d'œuvres), ils créent des emplois, cherchent à favoriser la prise en charge de la population par elle-même, possèdent technique et formation, trouvent des gratifications personnelles dans leur action, et sont en majorité issus des classes moyennes.

Qui sont-ils ? Les bénévoles ! (ndlc : j'en vois déjà qui froncent les sourcils...)

Tout cela, nous l'avons appris au Centre d'Études et d'Information sur le Volontariat*, dont la Présidente, Madame Cousté, a bien voulu nous recevoir.

Alors, après les «nouveaux romantiques» et les «nouveaux hommes», les «nouveaux bénévoles» ?

Reprenons :

— Des Militants

C'est en tous cas ce que souhaite la présidente du CEIV, même si les motivations initiales des volontaires (ndlc : ça fait plus moderne que les bénévoles) sont plus souvent liées à une certaine vacuité dans leur existence : retraite ou pré-retraite, isolement après une mutation à Paris, enfants dispersés, divorce, veuvage... C'est pourquoi l'une des formations proposées par le CEIV (voir plus loin), sur le thème «Sensibilisation au volontariat», vise à «leur donner le sens de l'engagement, pour lutter contre l'amateurisme, de la gratuité, du travail en équipe, de la vie associative», à amorcer une réflexion sur leurs motivations.

— Créateurs d'emplois

Mme Cousté s'élève contre l'idée selon laquelle les bénévoles prennent des emplois aux professionnels. Pour elle, le volontariat est «toujours source de création d'emplois» : il favorise la prise en compte de certains besoins sociaux (ex : alphabétisation) ; lorsqu'un bénévole quitte un poste, «on est obligé d'embaucher un professionnel» ; certains secteurs à l'origine animés par des bénévoles se sont professionnalisés (ex : Planning Familial, École des Parents).

De même, elle note que dans les lieux où les bénévoles sont les plus nombreux et travaillent le mieux avec les professionnels, ceux-ci voient leur nombre croître (ex : c'est dans les prisons où les volontaires sont les plus présents que les travailleurs sociaux sont les plus nombreux).

— Pour la prise en charge des gens par eux mêmes

Cette recherche de l'autonomie des personnes n'est pas présente seulement chez les travailleurs sociaux, mais aussi chez les bénévoles (même si, dans la réalité, les cas où les associations se retirent après avoir impulsé une action sont rares).

La présidente du CEIV souhaite cette évolution : «Bénévoles et professionnels devraient se rejoindre sur le fait qu'ils ne sont que des palliatifs à cette prise en charge. Les meilleures associations l'ont compris, qui souhaitent se retirer lorsque la population est parvenue à se prendre en charge.»

— Des bénévoles formés !

C'est là sans doute l'un des aspects les plus intéressants et les plus novateurs du CEIV que de proposer des stages de formation aux bénévoles. Actuellement, il existe des sessions telles que «Sensibilisation au Volontariat», «Dialogue de l'accueil», «Parler en public», «Conduire une réunion» ou «Comment gérer les finances d'une association».

Et les projets sont ambitieux : une formation spécifique de préparation à l'engagement, une formation pour les membres «anciens» des associations, qui, souvent, ne se remettent pas assez en cause, et, surtout, une formation destinée aux travailleurs sociaux : apprendre à travailler avec des bénévoles.

— Des gratifications

Les bénévoles reconnaissent, ce n'a pas toujours été le cas, trouver des gratifications dans leur action : le volontariat est un moyen d'insertion sociale, de se faire des amis, mais aussi de «faire quelque chose d'utile» (c'était le thème de la campagne publicitaire du CEIV)...

— Classes moyennes et nouveaux citoyens

Les caractéristiques des volontaires, si elles ont évolué dans le sens d'un rajeunissement et d'une importance accrue des «actifs», restent très liées aux classes moyennes. Ce ne sont plus des notables, mais plutôt des «intellectuels», dit Mme Cousté, c'est-à-dire d'un niveau d'études au moins secondaire, des personnes dont les conditions de vie leur permettent de se consacrer à autre chose qu'à leur quotidien personnel ou familial (peu d'ouvriers donc, plutôt des «cols blancs»).

Ce sont en quelque sorte des «super-citoyens», très «conscientisés» et motivés (ndlc : et voilà la nouvelle citoyenneté !).

«On est pas citoyen seulement quand on paye ses impôts et qu'on vote, mais aussi quand on participe à des actions sur la communauté» !

— Relations Travailleurs sociaux / bénévoles

Ces relations sont souvent difficiles, et parler de bénévolat à des travailleurs sociaux suscite souvent des réflexes conditionnés d'agression.

Il existe pourtant des exemples de relations réussies (ainsi, la fondation Cl. Pompidou n'intervient-elle que sur demande des professionnels, et après réunion et concertation de tous les personnels sur les modalités d'action des bénévoles). Les volontaires ne sont plus des notables ou des dames d'œuvres. Un certain nombre de leurs préoccupations rejoignent celles des professionnels de l'action sociale. Et même, ils sont formés !

Voilà qui nous oblige à reprendre au départ, et sans œillères, une réflexion de fond, pour une meilleure cohabitation et une collaboration aux conditions clairement définies.

Cet article, volontairement «complaisant» pour le volontariat, et donc quelque peu provocateur vis-à-vis des travailleurs sociaux (dont nous sommes), n'a pour objet que de susciter les réactions et d'engager le débat :

Volontaires, écrivez-nous !

André JAUNAY
et Brigitte TROCME

Assistants sociaux
Jacqueline DUFRENNE
AS en formation.

* CEIV, 130 rue des Poissonniers 75018 Paris - Tél : 264 97 34 - créé en 1974 par 24 associations - But : promouvoir le volontariat en France, par l'impulsion d'une réflexion sur son évolution, ses rapports avec les professionnels..., par la mise à disposition du public d'un service de documentation sur le volontariat, par la formation des volontaires et des professionnels.

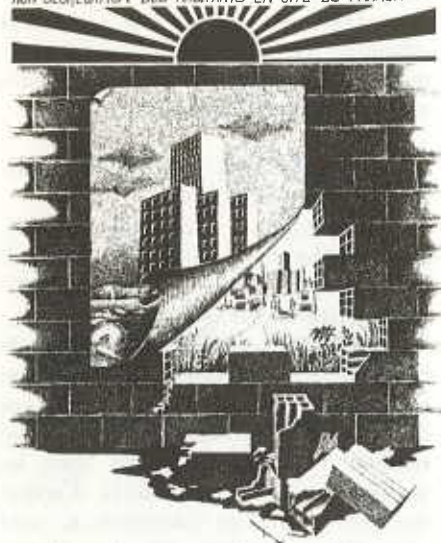
MOBILISATION CONTRE L'EXCLUSION

L'histoire que nous vous présentons a officiellement commencé voici juste deux ans, le 18 mars 1981.

En effet, pour la première fois des travailleurs sociaux (Assistants Sociaux, Éducateurs...) intervenant sur des cités de transit de trois villes différentes du Val de Marne, se sont retrouvés pour confronter leurs interrogations quant au travail social possible dans les réalités qui étaient les leurs, bien différentes de la définition donnée dans les textes.

ALTERNATIVES AUX CITÉS DE TRANSIT

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET LA
NON-SÉGRÉGATION DES HABITANTS EN CITÉ DE TRANSIT



Le discours officiel...

Selon la circulaire du 19 avril 1972, les cités de transit sont : «des ensembles d'habitations affectées au logement provisoire des familles, occupantes à titre précaire, dont l'accès en habitat définitif ne peut être envisagé sans une action socio-éducative destinée à favoriser leur insertion sociale et leur promotion... «la durée du séjour en cité de transit doit être aussi brève que possible, l'objectif étant le relogement définitif».

Dans les faits, ces cités ont été essentiellement mises en place entre 1950 et 1980 pour lutter contre l'habitat insalubre et les bidonvilles, faire face à la forte immigration étrangère et à l'exode rural, dûs à l'industrialisation croissante de la société, et permettre les opérations de rénovation urbaine comme à PARIS ou à LYON.

La réalité...

Les études élaborées par différents organismes officiels, la confrontation des constats réalisés par des travail-

leurs sociaux, à partir de leurs pratiques, au cours de réunions qui ont eu lieu de mars 81 à janvier 83, ont abouti aux mêmes conclusions.

- L'habitat cité de transit n'a jamais joué son rôle de transit car plus de la moitié des habitants y est depuis l'origine.

- Les cités de transit sont des lieux d'enfermement générateurs d'exclusion sociale à un double niveau :

- le matérialisable : l'implantation géographique, le système scolaire, les lieux administratifs et socio éducatifs ;

- le symbolique : l'ensemble des représentations et attitudes acquises par les habitants, et entretenues par l'environnement culturel.

Cette exclusion a une fonction de rejet, et se traduit par la non reconnaissance d'un statut social à un groupe particulier.

Afin d'enrayer le processus en cours, il est apparu important de pouvoir mener des actions à un double niveau :

- horizontal : travail avec les populations dans chaque cité de transit, tout en favorisant les échanges dans les différents lieux ;

- vertical : sensibilisation, conscientisation des décideurs à tous les niveaux.

La mobilisation prend forme...

Pour ce faire, le moyen le plus approprié a semblé être la création d'une Association : «Alternatives aux cités de transit».

A ce jour, l'Association regroupe dix à quinze cités de transit gérées par différents Organismes : SEMIDEP, CETRMFA, EMMAUS.

Elle s'est donné comme objectifs :

- De dénoncer les constats et analyses permettant de mesurer l'ampleur du phénomène «cité de transit».

- De dénoncer la politique ségrégative que constitue l'habitat cité de transit.

- De travailler avec tous groupes, dans le but de promouvoir plus de justice sociale, au niveau de l'habitat, la santé, la culture, le travail, les loisirs.

- De travailler au développement de la vie collective et faire naître l'expression des habitants en cité de transit, par tous moyens appropriés, afin qu'à terme cette association soit celle des habitants à part entière.

- De porter le débat devant les différents partenaires sociaux : Gouvernement, Associations, Syndicats, Municipalités...

Jusqu'à ce jour, les moyens utilisés ont été :

- Des rencontres régulières des travailleurs sociaux, auxquels se sont joints, depuis quelques semaines, des habitants, pour permettre des échanges d'informations sur les situations des cités, une mise au point sur les actions en préparation, ou en cours, une confrontation des différentes pratiques.

- Une participation à certaines manifestations ponctuelles (journées portes ouvertes à Nanterre, Chatenay-Malabry), et soutien aux modalités de regroupement que les habitants se sont données : Association, Amicales de locataires, Groupes...

- Une information et une sensibilisation des habitants à la dimension collective de l'exclusion, à travers les problèmes qui apparaissent quotidiennement.

- Des contacts avec :

a) d'autres Associations concernées par le problème du logement ou de l'exclusion :

- CSCV (Confédération Syndicale du Cadre de Vie),

- CSF (Confédération Syndicale des familles)

- ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés),

- Cheval Bleu (lutte contre l'enfermement psychiatrique).

b) certains Syndicats ; CFDT..., afin de connaître leur position sur ce phénomène.

- Une interpellation des pouvoirs publics à différents niveaux :

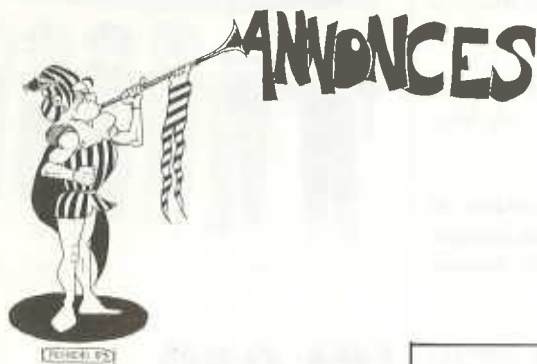
- local : Municipalités...

- départemental : DASS, Préfecture

- national : Ministère de l'Urbanisme et du Logement.

Une entrevue est prévue avec François LEPORT, Chargé de Mission auprès du Secrétariat d'État aux Immigrés, pour la résorption des cités de transit.

RUBRIQUE
PETITES ANNONCES



Nos ANNONCES sont gratuites et ouvertes à titre individuel aux travailleurs sociaux et aux manifestations collectives.

Les annonces d'institutions sont payantes : 5 francs la ligne (38 signes, lettres ou espace) Le 6ème de page : 100 F.

Envoyer l'annonce un mois avant parution, accompagnée du règlement à l'ordre de PEPS pour les annonces payantes, à Paroles et Pratiques Sociales, 1 rue Keller 75011 Paris.

— ASSISTANTE SOCIALE EN FORMATION CHERCHE TERRAIN DE STAGE (PARIS OU PROCHE BANLIEUE SUD) POUVANT M'ACCUEILLIR 6 MOIS A PARTIR 1ER OCTOBRE 83.

PRÉPARANT UN MÉMOIRE SUR LE TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE, JE SOUHAITE EFFECTUER CE STAGE AU SEIN D'UNE ÉQUIPE AXÉE SUR L'ACTION GLOBALE.

ÉCRIRE A
MARIE AUGER
17 RUE LAFOUGE
94250 GENTILLY

petite annonce

Colloque sur le thème « du mandat politique du travail social et des travailleurs sociaux ou peut-il et doit-il exister un travail social de gauche »?

Les 28 et 29 Mai

Pour connaître le lieu et l'heure, appelez :
Lalanne Luc au 558-26-80 (après 20 h)
ou : Gérard Leblanc au 432-53-66

L'Abbaye, association loi de 1901, s'occupant entre autres de marginaux et toxicomanes vient de faire paraître le numéro 1 d'une revue « Les cahiers de l'Abbaye ». Le sujet de ce numéro est « le corps du toxicomane ». Les textes sont issus des tables rondes organisées chaque mois par l'association depuis 1978.

L'un des buts de cette revue est de lever l'isolement dans lequel travaille la plupart des praticiens du champ de la marginalité et de la toxicomanie. Il est souhaité que les lecteurs puissent contribuer par leurs critiques et leurs articles au succès de l'entreprise.

1 numéro : 35 francs
Abonnement : 1 an (3 numéros) : 100 F
Soutien : 160 Francs
27, rue Bonaparte 75006 PARIS

Quelques réflexions...

L'ensemble des faits relatés ici suscite un certain nombre de questions relatives :

— au militantisme dans le cadre d'un travail social professionnel, quant à la reconnaissance officielle et à sa pratique ;

— à de nouvelles formes de travail social possibles avec les populations.

Notre but n'a pas été d'y répondre, mais d'informer sur une expérience originale prometteuse d'avenir, nous l'espérons.

Bien entendu, si vous adhérez aux objectifs poursuivis, n'hésitez pas à rejoindre celles et ceux qui essaient de construire cette Association avec vos idées, votre enthousiasme...

Nous constatons que ces quelques phrases ont été rédigées par des Travailleurs Sociaux en formation, ce qui nous semble en partie refléter le silence imposé aux populations par leurs conditions de vie, et une non reconnaissance d'un statut social. Nous avons, une fois de plus, PARLÉ A LEUR PLACE.

Gageons que la prochaine fois, eux-mêmes prendront la parole...

Marie-Christine MELON,
Christian LEBORGNE,

Travailleurs Sociaux en formation.

LE MAS...TIQUE !

Suite à l'article paru dans le PEPS N°3 (Mars-Avril 1983) le bureau provisoire du Mouvement des Assistants Sociaux, nous demande de publier ces lignes dans la perspective d'éclaircir les lecteurs sur le sens et les buts de leur mouvement.

QUELQUES MISES AU POINT NECESSAIRES

Relations avec les associations professionnelles :

Nous ne sommes pas des « dissidents » de l'ANAS n'ayant jamais appartenu à l'ANAS.

Nous avons une position claire face aux associations professionnelles : nous voulons travailler en commun après avoir trouvé des points d'accord.

Les syndicats :

A l'intérieur du MAS, il y a eu et il y a toujours des échanges d'idées sur la création d'un syndicat spécialisé aux assistants sociaux et/ou travailleurs sociaux. Néanmoins nous reconnaissons

tous la valeur de la vie syndicale et nous ne voyons pas de contradictions entre le militantisme dans un mouvement comme le nôtre et l'appartenance à une confédération syndicale.

Le pouvoir politique :

L'arrivée au pouvoir d'une majorité de gauche a représenté un espoir de changement dans le domaine social. D'importantes mesures ont été prises (pour les familles, les jeunes, les smicards, les personnes âgées, etc...).

Toutefois nous constatons que jusqu'à présent les travailleurs sociaux de base en tant que tels ont été exclus d'une consultation (par exemple « Lutte contre la Pauvreté »). A nous d'engager le « Mouvement » nécessaire pour définir une stratégie de participation au changement.

Les travailleurs sociaux :

Une accusation de corporatisme a été adressée à notre rencontre ; nous ne la refusons pas en bloc, nous sommes des assistants sociaux en exercice et en formation et nous revendiquons le droit à une réflexion « interne » à notre profession, pour pouvoir s'engager peut-être dans un vaste mouvement des travailleurs sociaux.

En effet, il nous a paru vraiment nécessaire d'élaborer ce droit de réponse car les deux membres du MAS rencontrés par Monsieur Gate ont été déçus et étonnés de voir l'utilisation faite de leur interview : collage d'idées tronquées car sorties de leur contexte (on peut citer comme exemple : « le Ras le Bol de l'ANAS » associé à « la présence des sociologues ». Ras le Bol, en fait, de l'appropriation du travail social par les sociologues d'une manière générale et demande de prise de parole dans les colloques ayant trait au travail social, en tant qu'assistants sociaux).

La mauvaise rédaction de l'article a complètement dénaturé le sens de leurs propos. Il ne reflète ni nos idées et nos engagements et ne peut être que nuisible à nos objectifs.

En conclusion :

Notre objectif est de regrouper des assistants sociaux (praticiens et en formation) face au changement actuel en ce qui concerne le travail social en général et le service social en particulier dans le but de :

- réfléchir : sur le rôle de l'assistant de service social, les possibilités et les limites de ses actions (individuelles et collectives) ; le partage et la « délimitation » des tâches avec d'autres professions sociales ;
- participer : à l'élaboration de programme de travail

social et de formation des assistants sociaux ;

- lutter : contre toute tentative de dévalorisation de notre profession par exemple : une éventuelle limitation de notre travail à des tâches administratives ;
- contribuer : à une meilleure information des usagers au respect de leur vie privée et de leurs libertés individuelles
- coordonner : et se concerter avec des associations de travailleurs sociaux, d'assistants sociaux, des organisations syndicales, des associations d'usagers.

Une assemblée générale ordinaire se réunira le 18 juin 1983 à 10 h. à l'école Montparnasse avec comme ordre du jour :

- bilan d'un an de travail,
- rapport financier,
- élection du conseil d'administration,
- projets de travail.

Adresse du MAS :

20, rue Georges Pitard
75015 PARIS
tél : 532.69.53

Permanences : 1er et 3ème lundi
de 18 h. à 20 h.

Le bureau provisoire

Je comprends le mécontentement du MAS à la lecture de mon article. Leur mécontentement aurait été plus grand si j'avais pu conserver l'entièreté de l'interview (dont je possède le script); le manque de place ne l'a pas permis.

Le MAS en est à ses débuts, il est normal qu'il hésite dans ses options. C'est pourquoi nous prenons acte de leur programme et souhaitons avoir l'écho de leurs initiatives et de leurs travaux.

R.G.



UN CAS ... A PART :

A propos de la formation
des éducateurs

Les étudiants membres du CAS (Comité d'action syndicale) expriment une volonté de rapprochement avec d'autres étudiants, une volonté de ne plus être à part et le souhait d'une formation de qualité. Pour ne pas en rester au stade des velléités, il nous est apparu nécessaire de développer une série de propositions, d'orientations tant sur la profession que sur la formation et ceci dans le but d'étayer notre demande d'être reconnu comme interlocuteur afin de prendre part à toute négociation engageant l'avenir de la formation et de l'exercice professionnel.

I — Les constats.

Le CAS ne peut que constater le gachis et le tort fait à une profession. S'il demeure indéniable que les fondements de la politique sociale que nous avons connu portent une lourde responsabilité dans la crise de notre secteur, nous ne saurions pour autant éluder la part de responsabilité qui échoit aux éducateurs eux-mêmes.

Le CAS constate que l'éducateur s'est trouvé prisonnier d'une fonction sociale allant à l'encontre des demandes et des besoins des populations rencontrées. L'éducateur a eu pour mission de récupérer une population de rejetés, d'inadaptés ; de s'attaquer à des conséquences sans être au fait des causes. A travailler dans l'ordre établi, l'éducateur est devenu un agent de la normalisation sociale, du contrôle social, un agent d'un certain ordre politico-social.

Le CAS considère que les institutions n'ont servi que de lieux d'enfermement, d'internement, d'outils au service de l'ordre social. Les institutions sont restées porteuses de l'invalidation politique d'une classe sociale reconnue comme posant problèmes.





Pour le CAS, la formation se limite par trop à une simple formation professionnelle, une formation par le savoir-faire dans un esprit d'apprentissage et de reproduction : l'adhésion à une fonction prédéterminée.

De part cette formation constituée d'un assemblage de disciplines à dominante «psy» l'éducateur s'est retrouvé dépendant de spécialistes : il en sait juste assez pour comprendre un langage mais pas suffisamment pour contredire. De part cette formation, l'éducateur n'oppose à des phénomènes sociaux que des éléments s'adressant à l'individu : il s'agit là d'un paradoxe qui le place bien évidemment en situation d'échec.

La formation dite pratique reste le moyen de valider de soi-disantes qualités professionnelles : on juge le candidat sur son adhésion à une fonction.

II — Le champ du possible.

Le CAS estime qu'il est possible de s'engager sur une autre voie. Certaines priorités définies par le ministère de la solidarité nous paraissent rompre avec une politique de contrôle étatique. Certains textes publiés (décentralisation, zones d'éducation prioritaires, intégration) semblent dessiner une ouverture importante pour notre secteur même s'ils se révèlent porteurs d'un certain nombre d'interrogations.

Le CAS estime nécessaire un élargissement des compétences de l'éducateur, pour qu'il devienne un acteur du développement social, un catalyseur d'espace sociaux, pour favoriser les solidarités, pour favoriser la prise en charge communautaire, pour favoriser les actions de prévention, d'intégration c'est-à-dire de reconnaissance mutuelle, pour favoriser une véritable communication à tous les niveaux.

Le CAS considère la formation conduisant à l'obtention du DEES comme une formation initiale : en ce sens elle ne saurait prétendre à un aboutissement, elle doit permettre la formation continue, supérieure et la recherche.

Le CAS affirme un principe d'unicité de la formation, il ne saurait y avoir une formation théorique et une formation pratique : il y a une formation qui au travers de moyens multiples (U.V., stages) a pour but d'acquérir, de développer un champ de connaissances propre à faciliter la compréhension de problèmes individuels et de problèmes collectifs, propre à faciliter l'évaluation.

La formation peut apparaître en fin de compte comme une démarche d'apprentissage de la recherche permanente.

Dans cette optique, le CAS se prononce pour un rapprochement avec l'université.

Une formation de qualité se doit d'être reconnue, validée ; pour suivre une formation, il faut en avoir aussi les moyens.

Adultes et responsables, nous demandons à être associés à toute négociation concernant une réforme de la formation que soit donc pris en considération notre réflexion et nos exigences fondamentales. En effet au-delà d'une élaboration d'un cadre de contenu le CAS estime qu'il ne saurait y avoir changement si certaines conditions ne sont pas remplies :

Le Comité d'Action Syndicale
UNEF Indépendante et démocratique

Institut G. Heuyer
Av. P.-V. Couturier
93 Neully/Marne

L'un des objectifs du PEPS est d'être écho de vos luttes. C'est le pourquoi de cette rubrique.

Mais il nous faut ajouter

- que pour des raisons de place, elle est limitée,

et préciser

- que notre rôle n'est pas de reproduire des tracts de deux pages appelant à une mobilisation dans nos colonnes.

Afin que le plus grand nombre puisse s'exprimer, nous souhaitons des appels ou des synthèses qui ne dépassent pas les 2500 signes (c'est un maximum), soit une demi-page de la revue, ainsi que vos coordonnées précises afin que les personnes intéressées puissent vous joindre.

C'est pour cela que nous avons raccourci le texte du CAS, et que nous n'avons pas publié un texte émanant de la Commission des Travailleurs en Formation du syndicat départemental Santé Sociale des Bouches du Rhône.

Nous les prions de nous en excuser. C'est avec plaisir que nous les accueillerons dans nos colonnes de Septembre, ainsi que tout autre mouvement ou organisation, sur les bases que nous venons d'évoquer.

Inquiets pour le devenir des lieux de vie, un groupe de travailleurs sociaux de la Seine Saint-Denis organisé en comité de soutien, diffuse depuis le 15 février 1983 ce manifeste, qui a recueilli à ce jour plus de 200 signatures de travailleurs du secteur social, du secteur psychiatrique, et du secteur scolaire dans le 93.

Ce manifeste continue de circuler.

*

MANIFESTE DE TRAVAILLEURS SOCIAUX EN SEINE-SANT-DENIS

Nous soussignés,

— **DÉNONÇONS** une campagne de presse en quête de sensationnel qui, à partir du cas particulier «l'affaire du Coral» sème et propage la suspicion à l'égard des lieux de vie.

— **CONSTATONS** journallement les limites des institutions qui, malgré leur arsenal thérapeutique, se trouvent de plus en plus mises en échec face à certaines situations.

— **TEMOIGNONS**, au travers de notre collaboration avec certains lieux de vie, de la qualité de l'accueil et du mieux-être chez les jeunes accueillis.

— **ASSURONS** les lieux de vie de notre soutien aux principes de leur existence et de notre volonté de continuer de travailler avec eux.

— **EXIGEONS** des institutions qui confient, depuis plusieurs années des enfants aux lieux de vie, d'assumer leurs responsabilités, en particulier, qu'elles mettent un terme aux retards de paiements qui compromettent l'accueil ou le maintien de jeunes en lieux de vie.

— **APPELONS** les travailleurs du secteur social, du secteur psychiatrique et du secteur scolaire à exprimer leur soutien à l'existence des lieux de vie.

Pour tous contacts :

Comité de soutien des lieux de vie
de la Seine-St-Denis
50 rue de Bourgogne
Vert Galand
93410 Tremblay les Goneses

du CHAMP DE L'AUTRE

La relation à l'autre est une constante du travail social

Qu'elles interrogations suscite-t-elle ?

De la demande explicite... entendue

A la demande implicite... que l'on peut ne pas entendre

Il est question du désir

— de l'usager-client

— du travailleur social

Dans le rapport à l'usager-client, insiste souvent la « plainte-souffrance » de la solitude de l'AS, confronté(e) aux demandes répétitives et insistantes, faisant apparaître, entre autres, l'inadéquation souvent constatée des réponses adressées à l'usager-client.

Est à interroger alors la demande multiforme de l'autre, adressée à l'AS, ou par qui elle transite : Qui demande quoi ? Que peut faire l'AS ?

Ces questions amènent souvent des réponses contradictoires, voire conflictuelles.

— Pour certain(e)s, soucieux(ses) des références objectives de leur réponse-action à leur savoir spécifié, sensibles ou non à l'existence d'une demande implicite et complexe recouverte dans le discours explicite, il est souhaitable ou indispensable de situer sa réponse de façon prioritaire, dans le registre et sur le plan des besoins explicités dans et par le contexte social, et de s'en tenir là.

Cette attitude s'assortirait d'un refoulement du rapport originel et singulier à la souffrance et au plaisir... d'où l'on pourrait peut-être parler du « malaise des travailleurs sociaux », mal-être qui rend difficile l'exploration et l'analyse du faisceau de causalités qui régit les situations dans lesquelles nous sommes impliqué(e)s.

— D'autres AS se proposent d'entendre, voire de décoder, et prendre en compte la demande implicite parfois

détectée dans l'énoncé de la demande manifeste.

Dans cette approche, il paraît important de différencier et situer demande et besoin, place et fonction du manque, avant d'envisager une réponse. Ceci signifie de permettre au sujet

Ceci signifie de permettre au sujet demandeur d'exprimer son désir souvent compromis par le besoin en son actualité, de réduire les effets du non-dit et, partant, se réapproprier sa vérité personnelle et singulière, sa parole, son identité, son désir.

L'écoute de l'AS qui s'exerce selon des modalités différentes et s'inscrit là dans un autre système de référence propre au sujet, à son histoire, peut-être en elle-même une forme et un élément de réponse.

Se pose ici la question des limites de l'AS :

— Institutionnelles, par la définition du Service et de sa fonction.

— Professionnelles, en référence à une formation différemment orientée

selon les écoles, ou insuffisantes dans tel ou tel domaine.

— Personnelles, pour ceux et celles qui craignent là de jouer à « l'apprenti-sorcier ».

Dans leur ensemble, cependant, les AS semblent convaincu(e)s qu'il n'est pas possible d'écouter et traiter une demande, sans tenir compte du contexte pluridimensionnel dans lequel elle s'inscrit : social, culturel, politique, affectif... alors que, et paradoxalement, leur champ de pratique ne se confond pas avec celui des sociologues, orientateurs, économistes, psychologues...

L'AS est à la fois et paradoxalement, agent d'éjection, courroie de transmission, filtre, écran, médiateur investi d'un pouvoir diffus et ambigu.

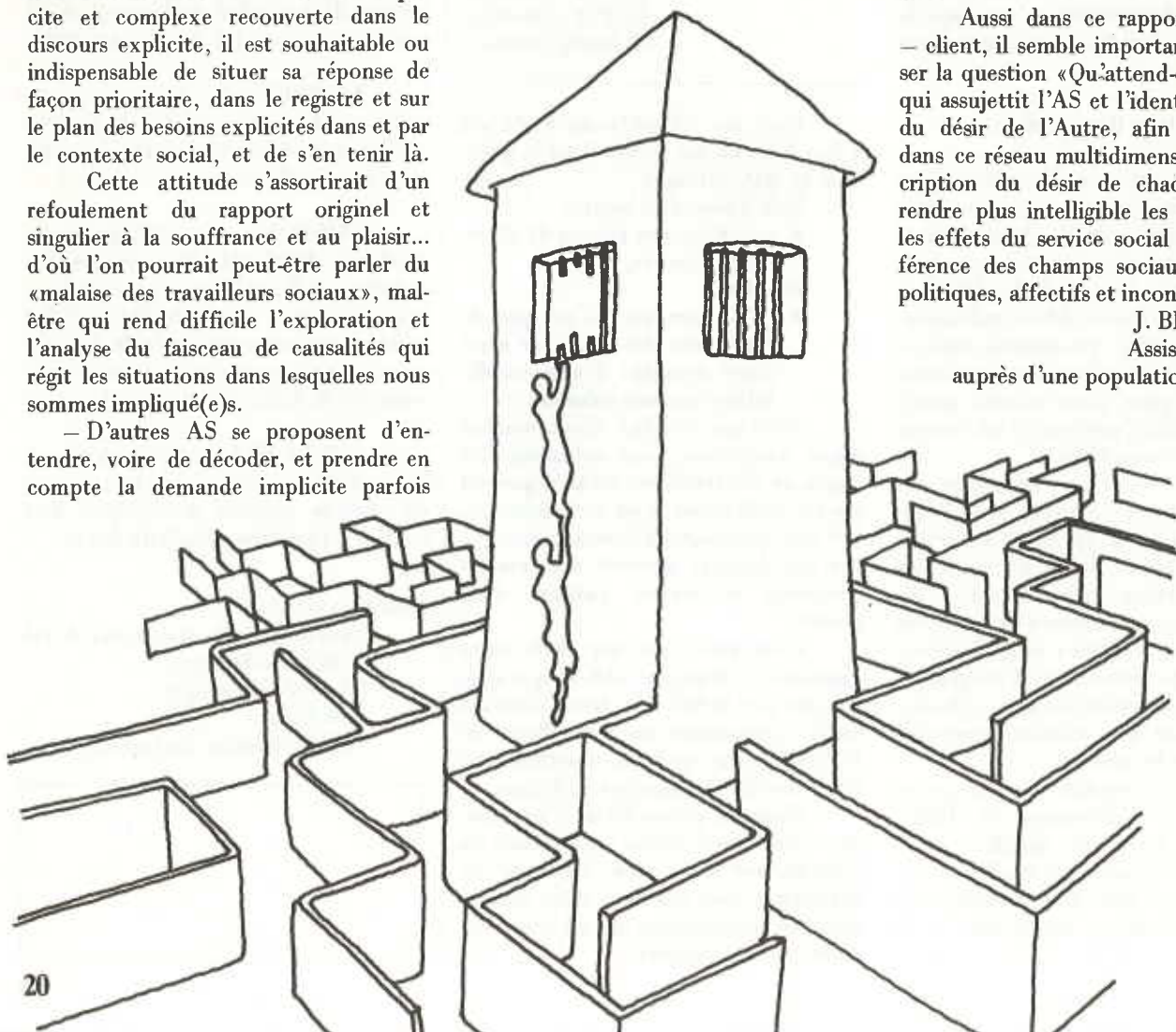
Son positionnement, dans ce champ de pratique éclaté, présente bien des similitudes avec celui de l'usager-client, en ce qui concerne l'ambiguïté d'une place, d'un statut, d'une reconnaissance et les difficultés d'accès à la parole, pour être connotées surtout de solitude, de dépendance et de marginalité.

Aussi dans ce rapport à l'usager-client, il semble important de renverser la question « Qu'attend-on de nous », qui assujettit l'AS et l'identifie à l'objet du désir de l'Autre, afin d'interroger dans ce réseau multidimensionnel, l'inscription du désir de chacun(e), pour rendre plus intelligible les fonctions et les effets du service social dans l'interférence des champs sociaux, culturels, politiques, affectifs et inconscients.

J. BERTHERAT

Assistante sociale

auprès d'une population étudiante.



Pour l'équipe du centre d'hébergement, la détresse des femmes qui viennent chaque jour demander un accompagnement, est la plus quotidienne des évidences. Elle avait envie de dire, de raconter ces histoires, ces expériences, ces drames que personne ne met en scène, alors que les interrogations de la vie, de nos vies y étaient mises à nu.

Intéresser, émouvoir un public, sans trahir les femmes hébergées, leur langage, leurs préoccupations, sans déformer les pratiques, les recherches, les désarrois des travailleurs sociaux, faire participer chacun au projet à l'intérieur même de la maison, enfin donner à ce travail la liberté pour une lecture multiple, une position critique, sous la forme du roman-photo, si utilisé parmi les femmes hébergées, étaient les buts de l'équipe. C'est ainsi qu'une histoire fut inventée, jour après jour, autour d'une table qui rassemblait les femmes et les membres de l'équipe, dans les fou-rires, les discussions sérieuses, la curiosité et les impatiences. C'est ainsi que naquit Violaine dont la vie fut morceau après morceau créée avec de réelles anecdotes...

Pour en savoir un peu plus sur cette expérience tout à fait nouvelle, nous avons rencontré Michèle LEMEUR, la réalisatrice technique de ce roman-photo.

AB : Qui est Violaine ?

ML : Violaine, c'est l'histoire d'une jeune femme qui arrive dans un centre d'hébergement et qui va se trouver confrontée à tous les problèmes que se posent les travailleurs sociaux du centre et aussi à tous les éléments de réalité qui sont tout à fait imbriqués dans sa vie sentimentale ou affective : le problème qu'elle vit avec les hommes, avec son gamin et tout un réseau d'angoisse, d'échecs, de rupture, qu'elle est en train d'établir en entrant dans ce centre d'hébergement. Violaine a été inventée ; c'est une femme dans laquelle se retrouvent beaucoup et aucune des femmes qui sont hébergées : beaucoup, parce que ce qui lui arrive, ce sont des petits moments d'histoire qui arrivent à certaines femmes et aucune parce que c'est tout à fait une fiction. Bien sûr cela a quelque chose à voir avec la réalité mais qu'il ne faut pas confondre avec un reportage ; il s'agit d'une fiction à partir de ce que chacun a pu projeter de lui-même.

AB : Pourquoi avoir choisi la forme du roman-photo ?

ML : Tout d'abord les femmes qui sont hébergées ici sont très lectrices de roman-photos, c'est leur littérature et c'est aussi considéré à l'extérieur comme une littérature au rabais.

D'autre part il ne s'agissait pas de

"l'espoir"

Un grand roman-photo complet et inédit, inventé, écrit et réalisé par les femmes et les travailleurs sociaux d'un centre d'hébergement pour femmes en difficulté de ROUEN.



faire un roman-photo au 1er degré, mais à partir du roman-photo, d'utiliser tout ce qu'il donne comme envergure pour dire à l'extérieur ce qui se dit peu, tant sur le problème des femmes en difficulté que sur l'activité des travailleurs sociaux.

AB : Oui, mais l'histoire n'est-elle pas un peu trop mélo ?

ML : Bien sûr, si ce roman-photo est un mélo, c'est que le roman-photo est habituellement un mélo, au sens où le roman-photo met toujours en scène des stéréotypes, d'une position des femmes, d'un certain type d'hommes, qui là ont été détournés. En effet dans les romans-photos traditionnels, les femmes cherchent le bonheur et le trouvent à la fin ; là puisqu'il s'agit d'une relation entre un mythe, une histoire et la réalité du centre d'hébergement, la femme a beaucoup de mal à trouver le bonheur.

Notre propos était d'utiliser la thématique traditionnelle du roman-

photo, c'est-à-dire tout le côté fleur bleue, un peu «cucu» du roman-photo, un peu comme les séries B au cinéma dans lesquelles on a une pauvreté du texte et de l'image qui permet au lecteur et au spectateur de s'y balancer souvent plus que dans les objets plus terminés ou plus intellectuels.

AB : Qui sont les acteurs du roman-photo ?

ML : Mon projet initial était qu'il ne devait pas y avoir d'acteur professionnel, chacun devant pouvoir jouer son propre rôle dans l'institution, ou bien un rôle qu'il choisissait dans les personnages qui avaient été créés. Or nous avons décidé que cela n'était pas la même chose pour le personnage principal, car tourner, être présent dans chaque page, dans chaque image d'un roman-photo, cela demande un investissement pour ménager sa propre identité, beaucoup trop difficile à demander à une femme hébergée. Il aurait été trop difficile pour elle d'avoir le recul suffisant pour jouer son propre rôle tout en faisant que ce rôle ne soit pas son propre rôle...

AB : Quelle a été votre fonction dans le roman-photo ?

ML : Ce sont les femmes hébergées qui ont créé l'histoire : je n'y ai participé que comme élément de régularisation et stylistique. Nous avons travaillé au scénario pendant 3 semaines et tous les jours les femmes qui venaient y participer étaient différentes ; les membres de l'équipe aussi. Je n'ai absolument pas travaillé sur l'histoire. Mon intervention n'a joué que dans la mise en scène, dans l'encadrement et la structuration du travail.

AB : Comment avez-vous financé votre projet ?

ML : Nous avons choisi l'auto-financement parce que nous avions la liberté totale du travail et que nous n'avions de compte à rendre à personne, surtout pas à l'institution et aux donateurs de subventions... C'est l'Oeuvre Normande des Mères qui est la maison globale qui intervient pour le centre d'hébergement qui a fait le travail de production et qui nous a fait l'avance de caisse... maintenant nous remboursons au fur et à mesure des ventes. Pour couvrir les frais de la parution, il nous faut vendre 4000 roman-photos à 20 francs...

Alice BILLET
AS en formation.

Pour toute commande adresser
20 Frs en chèque ou mandat à l'ordre
de l'ONM Roman-Photo à l'adresse
suivante :

Centre d'hébergement l'Étape
43 rue Maladrerie
76000 Rouen
(35) 89 38 45

ALLO 6-15 ANS !



EN FRANCE AUSSI LES ENFANTS ONT LEUR TÉLÉPHONE

QUAND ON SE SENT SEUL... RIDICULE... ANGOISSÉ... PERDU...
ET QUE L'ON EST ENFANT
POURVOIR EN PARLER, MAIS A QUI ?

Il nous apparaît important de faire connaître notre association auprès des différents travailleurs sociaux qui de par leur activité côtoient de nombreux jeunes.

Face aux peurs de ces derniers, à leurs angoisses, leurs questions, leurs choix, leurs différences, les moyens et les réponses des travailleurs sociaux sont trop souvent limités. Une écoute attentive peut permettre de débloquer les situations et, par le dialogue, éviter certaines ruptures.

Allo 6 - 15 ans existe depuis février 1980. Pendant un an nous nous sommes posés des questions, avons rencontré des gens, précisé nos objectifs. En 1981, nous ouvrons une ligne téléphonique : 241 22 11.

Notre but : permettre à des enfants et des jeunes de nous appeler et, dans l'anonymat, de pouvoir poser des questions, transmettre leur angoisse, discuter avec un adulte.

POURQUOI UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE D'ÉCOUTE ANONYME ?

Car nous affirmons que les enfants ont des choses à dire. Ils sont souvent entendus mais non écoutés.

Nous pensons que le téléphone donne l'initiative à l'enfant : c'est lui qui décroche et raccroche ; sans être vu l'enfant a la possibilité d'aborder certains sujets plus facilement... personne n'en saura rien.

Enfin, une écoute, une oreille attentive offre au jeune une présence en cas de solitude, une possibilité d'information, une médiation à la résolution de certains problèmes ou encore une étape pour le rétablissement d'une relation avec son entourage.

Le service est organisé et pris en charge par des adultes (parents, éducateurs, psychologues, étudiants etc...).

QUELS SONT L'ATTITUDE ET L'ESPRIT DE L'ÉCOUTANT ?

L'écoutant ne traite pas un « problème » mais rencontre au travers du téléphone un « enfant », son rôle n'est pas de donner des conseils mais de chercher des solutions avec l'enfant.

En essayant de dédramatiser certaines situations, l'adulte doit prendre réellement l'enfant au sérieux même si son problème lui semble anodin. En aucun cas l'écoutant ne se substitue à qui que ce soit : les parents, les psychologues, les services spécialisés...

Nous savons maintenant que notre service répond à un réel besoin : au terme de deux années de fonctionnement nous avons reçu 1200 appels.

Ils se répartissent ainsi :

Ennui, isolement 20 % - sans parole 20 % (tentative pour entamer ce dialogue enfant/adulte parfois si difficile) - sexualité contraception 16 % (ces appels viennent essentiellement des adolescents) - famille (parents, fugues) 15 %...

Ils sont âgés de 6 à 17 ans et appellent une ou deux fois rarement trois fois (à l'exception de quelques habitués). En ce qui concerne le milieu social, il est difficile de dégager des conclusions précises. Toutefois à partir des indications que certains dialogues ont permis nous remarquons un très faible nombre d'enfant de parents immigrés et une majorité d'enfants de classe moyenne.

Des expériences similaires sont menées en Europe (Danemark, Belgique, Pays-bas, Allemagne) et sont souvent connues et reconnues. En ce qui nous concerne, les constatations que nous pouvons faire sont les suivantes : notre service n'est pas assez connu du public et des enfants (faibles moyens publicitaires et peu de soutien médias). Notre financement se fait par adhésions, (nous n'avons pas encore obtenu de subventions) les membres actifs sont bénévoles ; pour l'avenir nous voulons assurer des permanences tous les jours en soirée, après la sortie de l'école, Pour cela il est essentiel que d'autres personnes viennent nous aider.

TÉLÉPHONEZ NOUS AU 241 22 11
SIÈGE SOCIAL
65 BD SOULT - 75012 PARIS
628 30 79
CCP 11 966 382 PARIS

MIREILLE, écoutante formatrice
HERVÉ, président éducateur
NADINE, étudiante AS
EMMANUELLE
aide médico-pédagogique écoutante



— Bonjour PEPS !

... Je vis dans les Cévennes et je sors de mes montagnes pour travailler à la DDASS d'Alès. Les collègues commencent à avoir un œil intéressé car elles souffrent comme beaucoup d'autres travailleurs sociaux de la pesanteur des diverses autres revues qui manquent d'oxygène, je fais donc circuler du mieux que je peux les trois premiers numéros et espère les amener à miser le prix de l'abonnement pour leur redonner un peu de punch. Bises à tous et à plus tard !

S. POINDRON

— Lecture intéressante : ce travail de réflexion critique collective sur les pratiques sociales ouvre des voies qui permettent d'entrevoir des « changements » possibles et donne espoir. Merci.
DUBOIS Bernard

— C'est intéressant ce que vous faites. Apprécié particulièrement le topo sur la décentralisation-régionalisation et sur les circonscriptions. Autre sujet de topo : la formation permanente des travailleurs sociaux. (C'est intéressant à dire et à redire, au niveau syndical, circonscription, DDASS !! ça embête un peu tout le monde). Bon courage.

F. DUTHEIL (AS de 1951!!)



On nous a demandé l'adresse de D'DASSISTANCE GAIE.
Réunions le vendredi soir au
1 rue Keller - 75011 Paris

LE BUDGET



- «Ce n'est pas prévu au budget»
- «La DDASS l'a refusé»
- «Le budget ne le permet pas»
- «Le prix de journée est déjà fixé»

Ce type de réponse est de plus en plus souvent opposé par les directeurs d'établissements aux demandes présentées par les travailleurs sociaux ou leurs représentants.

Et pourtant en pratique on s'aperçoit que ce qui est refusé par les directeurs pour des raisons budgétaires n'a parfois jamais été demandé ou proposé à la DDASS.

A là limite on peut se demander si les motifs budgétaires invoqués ne sont pas en fait des prétextes pour s'opposer à des initiatives que la direction ou le gestionnaire n'approuve pas.

A l'opposé on constate que de véritables politiques de transformation de l'institution sont inscrites dans le budget alors que les travailleurs ou leurs organisations ne sont même pas informés.

D'où, à notre avis, la nécessité de s'intéresser activement à tous les niveaux de la procédure de fixation des budgets car il faut savoir que toute dépense non inscrite au budget est interdite.

Enfin, s'agissant du contenu du budget proprement dit, et sans rentrer dans les détails, on peut dire qu'un budget se compose de deux sections appelées investissement et exploitation.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dans cette section on trouve :

● EN DÉPENSE :

- les projets de travaux neufs,
- les acquisitions de matériels, outillage, mobilier, et de véhicules,
- règlement des emprunts.

En gros figurent dans cette section les achats qui sont consommés sur plusieurs années (voiture, meubles, etc) et le remboursement du capital des emprunts contractés par l'institution.

● EN RECETTE :

- subvention d'équipement
- emprunts
- amortissements de l'exercice.

L'exploitation de cette section est généralement négligée et rares sont les établissements qui présentent ce document à la tutelle ou au Conseil d'Administration au moment du vote du budget.

La lecture de ce document, une

fois approuvée par la DDASS, permet de connaître :

- les projets de construction ou d'extension des bâtiments,
- le renouvellement du parc automobile,
- l'achat de mobilier,
- l'acquisition de matériel ou outillage,
- le niveau de l'endettement par rapport aux fonds propres,
- etc.

En définitive cette section traduit la politique de la direction à moyen et long terme en matière d'équipement.

C'est dans ce document que les gestionnaires choisissent entre l'achat d'une voiture ou le renouvellement de l'équipement d'une cuisine, entre l'acquisition d'un immeuble ou l'agrandissement des bâtiments : connaître les motivations de ces choix n'est pas inintéressant.

LA SECTION D'EXPLOITATION

Cette section comprend tous les crédits directement nécessaires pendant l'année au traitement et à l'hébergement des personnes prises en charges par l'établissement.

Ce sont les dépenses d'exploitation qui servent de base au calcul des prix de journée.

Les enseignements que l'on peut tirer de ce document sont très utiles. En effet sans être exhaustif on peut citer par exemple :

Compte 600 :

Existence ou non de crédits pour l'achat de produits pharmaceutiques,

Compte 601 :

Crédits pour l'achat d'alimentation, les crédits divisés par le nombre de journées donnent une idée de l'argent disponible chaque jour pour acheter la nourriture,

Compte 605 :

Fourniture hôtelière. A ce compte sont inscrits les crédits pour l'achat de linge, habillement, produit d'entretien lessive etc.

Chères collègues,
J'habite trop loin pour pouvoir vous rejoindre à l'A.G. prochaine. Je tiens néanmoins à vous faire parvenir un petit mot de soutien et d'encouragement.

P.E.P.S. devient de plus en plus intéressant et je tiens à vous exprimer ma satisfaction de voir que des travailleurs sociaux en formation et des collègues écrivent, interrogent, réfléchissent.

Je perçois votre initiative pleine de promesses d'avenir : un travail social s'enrichissant de chaque nouvel apport, l'incorporant, le transformant, et rendant compte de toute la diversité et la richesse qu'il contient ; un travail social qui tout en respectant les différences, cherche les points communs qui font possible la confrontation et l'échange.

C'est entre les mains des nouvelles générations de travailleurs sociaux que réside l'espoir de forger des pratiques et des formations décroisées, ouvertes, centrées avant tout sur l'intérêt des usagers.

Une revue est un bon outil pour donner l'impulsion nécessaire à des changements dans ce sens.

Je crains que mon mot ne soit un peu trop long et aussi un peu trop sérieux. Je n'ai aucun talent humoristique, mais je l'apprécie bien chez les autres et dans la revue.

Je vous souhaite bonne AG et beaucoup de succès pour la seconde année de l'association. Amicalement.

Christine de Robertis

Compte 606 :

Fournitures scolaires, éducatives, fournitures pour la formation professionnelle,

Compte 612 - 639 :

Les comptes permettent de savoir si la Direction est autorisée à recruter des agents de remplacement en cas d'absence de titulaire.

Compte 6180 :

Indemnité de préavis de licenciement. Ce compte s'il est approvisionné ou non permet de connaître si la direction a l'intention de licencier un agent ou si les crédits sont accordés pour régler les indemnités d'un agent déjà licencié.

Compte 6183 :

Crédits pour les œuvres sociales et le comité d'entreprise.

Compte 61891 :

Cotisation au titre de la formation professionnelle continue.

Compte 61892 :

Participation à l'effort de construction si ce compte est crédité l'établissement peut bénéficier d'attribution de logement.

Compte 6196 :

Crédits prévus pour des stages de formation et de perfectionnement.

Compte 631 :

Entretien et réparations courantes. Ce sont des crédits prévus pour l'entretien des locaux, des jardins du matériel effectué par une entreprise extérieure à l'établissement.

Compte 634 :

Prestation de services à caractère médical. Ces crédits sont utilisés pour payer des consultations aux praticiens libéraux : kinesi, radiologie, laboratoires, dentistes, consultations spécialisées, hospitalisation à l'extérieur etc.

Compte 640 :

Crédits pour le transport du personnel.

Compte 641 :

Crédits pour le déplacement du personnel.

Compte 643 :

Crédits pour le transport des usagers.

Compte 650 :

Pécule : argent distribué aux enfants ou aux malades.

Compte 651 :

Achat de livres ou revues.

Compte 652 :

Crédits pour les loisirs.

Compte 653 :

Crédits pour les activités sportives.

Compte 654 :

Crédits pour l'ergothérapie.

Compte 662 :

Fournitures de bureau et imprimés.

Compte 663 :

Crédits pour la documentation.

Compte 6680 :

Subvention versée à l'association participant à la vie sociale des malades.

Toutes les dépenses sont couvertes par le prix de journée, la formule de calcul est simple :

Dépenses - RA* ± Résultats exercice anté.

Nombre de journées prévues

*RA : Ce sont des recettes autres que celles du prix de journée, par exemple :

- remboursement des repas du personnel
- vente des eaux grasses
- vente produits d'ateliers
- etc.

Cette formule s'applique à chaque service médical ou social ou médico-social sur la base de la feuille de répartition des charges.

Enfin autres sources d'information utiles :

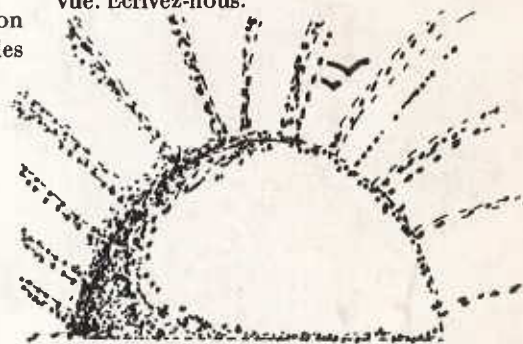
- le rapport explicatif du directeur,
- le rapport de l'inspecteur de la DDASS,
- le projet pédagogique.

Ces documents sont importants au niveau du chapitre du personnel car ils fixent les effectifs permanents autorisés.

Le volant de remplacement, le programme des travaux et d'équipement etc.

Le prochain article sera consacré à la procédure de fixation du prix de journée et au compte administratif.

Des précisions sur ce sujet peuvent vous être fournies par le canal de la revue. Écrivez-nous.



Abonnements (8 numéros) — Simple : 80 F

Soutien : 150 F et plus

Envoi groupé pour diffusion militante : nous écrire

Etranger : nous consulter

Chèque à l'ordre de : PEPS

A retourner à Paroles et Pratiques Sociales

1, rue Keller - Paris 75011

en indiquant, le numéro de départ de l'abonnement

LE N° 1 EST ÉPUISÉ

NOM

Prénom

Adresse : n° rue

Code Postal : Localité :

**Un moyen
efficace
d'aider
votre
journal**

